

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

12^{ME} ANNÉE, N^O 610.—SAMEDI, 11 JANVIER 1896

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme

SOLDAT DE LA SUITE DU NEGÔUS

OFFICIER D'ARTILLERIE DU NEGÔUS MÊNÉLICK



LES ITALIENS EN ABYSSINIE.—DANS LES DÉFILÉS DE L'AMBA ALGAHI

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL 11 JANVIER 1896

SOMMAIRE

TEXTE.—Un monument à Dollard, par Ribon. — François Frigon, par Benjamin Sulte. — Nos gravures : Le roi, c'est moi : Constantinople : Mosquée d'Ahméd ; La garde Champlain. — Pages à relire : Austerlitz (avec gravures), par le général de Marbot. — M. Paul Déroulède. — Fable : L'écureuil et la guenon, par E. Roquet-Villeneuve. — Les affiches et les annonces, par Paul Calmet. — Pensées misanthropiques, par J. Fleury. — La chute d'un amour, par Alphonse Gingras. — Au pays berriçon, par Alfred Lesimple. — Le fardeau de la dette. — Puissance de l'exemple. — Roger Couec, par Pierre Loti. — Passe-temps récréatifs, par Tom Tit. — Renseignements divers. — Primes du mois de décembre. — Choses et autres. — Les dames. — Jeux et récréations. — Feuilleton : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montepin.

GRAVURES.—Les Italiens en Abyssinie : Dans les défilés de l'Amba Alghi. — La fête des Rois : "Le Roi, c'est moi !" — Portrait de M. Paul Déroulède. — Québec : Portraits des membres de la Garde Indépendante Champlain. — Constantinople (Turquie) : La mosquée du Sultan Ahméd. — Gravure du feuilleton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entre eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

UN MONUMENT A DOLLARD

A mes concitoyens de Montréal.

Il est un nom glorieux, digne de figurer dans notre histoire aux premiers rangs des grands hommes, nom d'un preux qui, pour avoir été modeste et obscur, n'en fut pas moins un des héros les plus célèbres dont fassent mention les historiens de tous les pays et de tous les âges. Cet homme dont le Canada a le droit de s'enorgueillir, cet homme qui devrait avoir son monument au sein de notre ville, fut l'intrépide Dollard des Ormeaux. Nom glorieux, nom cher à nous tous Canadiens-français, nom synonyme de dévouement, de bravoure et d'héroïsme, mais, d'un autre côté, nom, hélas ! trop méconnu et trop obscur. Car pour de tels hommes, les louanges de tout un monde suffisent à peine. Et cependant, il faut bien l'avouer, Dollard ne trouve pas même dans notre ville les louanges auxquelles lui ont donné droit son dévouement et son héroïsme.

C'est à peine, si à quelques rares intervalles quelques écoliers, qui apprennent notre histoire, prononcent son nom et admirent son action héroïque. Comment expliquer une telle indifférence ? Est-ce qu'on ne sait pas apprécier à sa haute valeur le sacrifice qu'il s'est imposé ? Qu'on ne l'oublie pas, si Maisonneuve a fondé Montréal, Dollard l'a sauvé,

et ce n'est pas un moindre titre que celui de fondateur, puisque lui, plus tard, paya de sa vie le salut de notre cité. On vénère la mémoire de Maisonneuve, on a élevé un monument à sa mémoire, on a bien fait ; c'était une dette contractée depuis deux siècles et demi envers l'illustre fondateur de Ville-Marie ; mais ne serait-il pas à propos de rendre le même honneur à celui qui a offert sa vie pour conserver la conquête du premier ?

Croit-on que la dette contractée envers Dollard soit moins sacrée que la première ? Plus de deux cent trente années se sont écoulées depuis que Dollard, disant un éternel adieu à la vie, tombait glorieusement, victime du dévouement et de l'héroïsme ; et pendant ce long espace de temps, on n'a pas songé un instant à récompenser cet acte d'héroïsme, le plus glorieux qu'on puisse jamais rêver. On a songé à élever des monuments à la mémoire des grands politiciens, qui, sans aucun doute, ont bien mérité du pays, mais dont le mérite et le dévouement n'ont jamais été jusqu'à les pousser à sacrifier leur vie pour leurs concitoyens. Sans doute, j'approuve le zèle et la générosité de ceux qui élèvent un monument à un MacDonald, et j'admire davantage ceux qui, aujourd'hui encore songent à honorer la mémoire du patriote Mercier. Mais je voudrais, pour que leur œuvre fût complète, qu'ils n'aient pas oublié le brave Dollard, sans qui, Montréal n'existerait pas aujourd'hui. Je voudrais voir le sauveur de notre ville figurer à côté du fondateur, attirant sur eux l'admiration de tous et servant d'exemple aux générations futures. Je voudrais voir tous les Canadiens-français s'unir ensemble pour réparer leur oubli et élever à la mémoire de ce jeune preux un monument digne de lui. J'ai dit *jeune*, et ce mot n'exerce pas dans ma pensée un rôle secondaire, au contraire, il a pour moi une grande importance. J'ai voulu montrer combien fut complet le sacrifice de Dollard qui, au printemps même de la vie, à cet âge où tout apparaît rayonnant au jeune homme qui a devant lui l'avenir, met tout de côté : espoir, illusions, succès, et laisse à une tendre mère, une sœur affectionnée, peut-être même une fiancée aimée, que sais-je ?

Voilà à lui seul un trait d'héroïsme digne des plus grands héros. Il faut avoir aimé pour connaître ce qu'il en coûte de quitter des êtres chéris.

Dollard ne fut pas martyr du devoir, mais martyr de son libre dévouement. S'il est dur de se séparer de ceux qu'on aime lorsque la voix du devoir commande, combien plus douloureux doit être le sacrifice, lorsqu'on fait taire son cœur pour obéir à un dévouement qu'on commande soi-même ! C'est Dollard lui-même qui a demandé la faveur de combattre l'ennemi pour arrêter sa marche et permettre ainsi aux habitants de Ville-Marie de préparer une forte défense. Il savait bien qu'il quittait là les êtres qu'il aimait pour ne plus les revoir, mais cette pensée ne faisait qu'augmenter son dévouement. Ah ! l'héroïsme du cœur a quelque chose de divin ! Quel désintéressement ! quel dévouement sublime !

A toutes ces douleurs morales devaient s'ajouter les souffrances du corps : la faim, la soif, l'humidité, les blessures, enfin le martyre. Mais aucune de ces douleurs ne put l'ébranler, ni le faire faiblir dans sa noble résolution. C'est qu'il était de ceux qui, une fois leur sacrifice fait, ne reculent devant aucun obstacle. D'ailleurs, il avait trop souffert moralement pour se laisser abattre par des douleurs physiques. Il endura toutes ces souffrances tour à tour, et reçut le coup mortel avec une vaillance et une intrépidité dont on n'a aucun exemple dans l'histoire.

Mais on ne peut nommer Dollard sans par-

ler de ses seize compagnons. Pour accomplir cette œuvre gigantesque, pour délivrer Montréal de l'invasion des Iroquois, Dollard n'était pas seul. La colonie comptait dans son sein seize jeunes gens désireux d'imiter cet exemple et digne de seconder les efforts de leur jeune chef. Et cette petite phalange de héros arrêta, durant dix longs jours, sept cents Iroquois.

Est-ce que ce fait d'armes étonnant ne fait pas pâlir l'éclat de l'action de Léonidas aux Thermopyles ?

Le dixième jour, voyant les vivres disparaître, ils furent réduits à se soutenir par leur courage. Mais, hélas ! si le courage nourrit l'âme et l'élève, il ne peut à lui seul soutenir le corps.

Epuisés de fatigue, ils virent leur faible pelissade renversée et offrir une large brèche à l'ennemi. C'était leur suprême espoir qui s'envolait, et avec les derniers pieux du fort, disparaissaient pour eux, les derniers rayons d'espérance. La lutte devenait impossible, ce ne devait pas être un combat, mais plutôt une boucherie dans laquelle dix-sept braves devaient être écrasés sous la multitude des assaillants. Dollard eut vite compris cela ; aussi faisant appel au dévouement de ses compagnons, il les exhorta à vendre chèrement leur vie.

La mêlée fut horrible ! sauvage ! mais de courte durée. Dollard vit, sans faiblir, tous ses compagnons tomber les uns après les autres, et, resté seul, il étonnait encore ses bourreaux par des prodiges de valeur. Mais, percé de cent coups, il tomba glorieusement, victime de son attachement à la colonie.

C'était plus qu'un héros, c'était un martyr. Avec ses compagnons il avait offert sa vie pour sauver Montréal, mais leur sacrifice ne fut pas inutile, car l'ennemi, en face de ces dix-sept cadavres, fut si étonné de la résistance opposée par cette poignée d'hommes qu'il décida de ne pas attaquer Ville-Marie où il y avait tant de centaines d'hommes prêts à la défendre. Oui, le sacrifice, le martyre de ces braves eut son effet, et ce fut sans doute la récompense dont ils jouirent là-haut en constatant avec bonheur que Ville-Marie, pour laquelle ils avaient tant souffert, avait été sauvée. Ils avaient atteint leur but.

Mais nous, qui jouissons des heureux effets obtenus par le dévouement de ces héros, nous qui savons ce qu'ils ont fait pour notre cité, ne devons-nous pas une récompense aux braves de 1660 ? Ne devons-nous pas réparer notre malheureux oubli, et élever au plus tôt, un monument, à la mémoire de l'héroïque Dollard et de ses glorieux compagnons ? Ah ! ne répondons pas, non de crainte d'ajouter l'ingratitude à la négligence. Nous avons été négligents, je dirai même indifférents, mais ne nous arrêtons-nous pas là ? Serons-nous ingrats ? Ah ! ce serait renier notre race et nous ne sommes pas capables d'une telle infamie ! Regardons notre passé, admirons et vénérons ces pages sacrées de notre Histoire, "cet écriin de perles ignorées" comme l'a si bien qualifié l'auteur de la "Légende d'un peuple." Oui, notre histoire est véritablement un écriin de perles précieuses, mais malheureusement trop ignorées.

Nous sommes fils de héros, nous en sommes fiers, eh ! bien souvenons-nous que noblesse oblige et montrons-nous dignes de nos pères.

Pour atteindre ce but et pour faire connaître ces perles ignorées de notre histoire, honorons la mémoire de nos grands hommes qui ont bien mérité de nous, nous rappelant que tout "peuple" qui honore ses héros s'honore lui-même.

Parmi ces héros, je n'en connais pas de plus digne de nos hommages que Dollard des

Ormeaux et ses compagnons. C'est pourquoi je vendrais voir notre peuple tout entier se lever et rendre aux sauveurs de Ville-Marie les hommages auxquels leur ont donné droit leur héroïsme et leur dévouement. Mais j'ai confiance en la générosité et le zèle de mes concitoyens et j'espère qu'un jour l'étranger qui visitera notre ville admirera sur une de nos places publiques un magnifique monument sur lequel il pourra lire : "À l'héroïque Dollard et à ses glorieux compagnons leurs concitoyens reconnaissants !"

RIBON.

FRANÇOIS FRIGON

En 1666, au recensement de la côte du Cap de la Madeleine et de Champlain, on lit :

Michel Pelletier dit La Prade, 35 ans, habitant ; Jacqueline Chamboi, 38 ans, sa femme ; domestiques : Henry Derle, 20 ans, François Frigon, 18 ans.

Le 29 janvier 1667, aux Trois-Rivières comparait en cour, comme témoin, François Frigon, âgé de 19 ans ou environ, serviteur de Michel Pelletier dit La Prade. L'accusé est Nicholas Gathneau dit Duplessis, trafiquant de pelleterie au Cap de la Madeleine ; il avait vendu de la boisson aux Sauvages ; lui et ses fils ont donné leur nom à la rivière Gathneau.

Sur les pièces du procès en question se trouve la signature de Frigon que j'ai calquée et que j'ai publiée dans mon album de l'Histoire des Trois-Rivières.

Au printemps de 1667, le recensement fut pris de nouveau. J'y vois Michel Pelletier avec sa femme et trois domestiques mais Frigon n'est mentionné nulle part dans ce document.

Le célèbre chancelier d'Aguesseau a raconté en plusieurs volumes les procès difficiles auxquels il a pris part. L'un de ces débats roulait sur l'identité de Marie-Claude Chamois, que sa mère refusait de reconnaître, prétendant que sa vraie fille était morte à l'âge de quinze ans c'est-à-dire vers 1670-72. Cette femme se nommait Jacqueline Girard, veuve d'Honoré Chamois, écuyer, héraut d'armes de France. La preuve démontra que Marie-Claude, née en 1658, placée toute jeune dans une maison religieuse avait été induite par les mauvais traitements de sa mère, à quitter la France. Les religieuses approuvèrent son projet, la recommandèrent aux autorités de la colonie du Canada, à l'évêque, à madame Bourdon, qui s'occupait de placer les jeunes filles arrivant de France et, en 1670, elle débarquait à Québec. Presque aussitôt après, elle épousa François Frigon, à Batiscan.

Il n'y a pas à douter que le vrai nom soit Chamois et non Chamboi, comme l'abbé Tanguay a cru le lire. Reste à savoir s'il y a eu parmi nous des personnes portant le nom de Chamboi, qui est aussi le nom d'une localité de Normandie.

Le 8 avril 1652, à Québec, Etienne de Lessart épousait Marguerite Sevestre. Dans l'acte de mariage il est dit que la mère d'Etienne se nommait Marie Chamboi, de l'évêché de Sens, en Champagne.

Jean Poisson, de Mortagne au Perche, marié dans ce lieu, vers 1644, avec Jacqueline Chamboi, se trouvait aux Trois-Rivières, ainsi que sa femme, en 1649. Il fut tué par les Iroquois, dans la banlieue de cette ville, l'été de 1652. Sa veuve épousa Michel Pelletier sieur de la Prade, vers 1655. Comme il ne résulta aucun enfant de ce mariage, Pelletier donna tout ce qu'il possédait, y compris la seigneurie de Gentilly, à François Poisson fils de sa femme ; cela eut lieu en 1707. Tanguay fait occuper

la seigneurie par Jean Poisson tandis qu'il faut y mettre François, cinquante-cinq ans après la mort de Jean.

Les femmes de Lessart et de Poisson se nommaient probablement Chamboi. Elles venaient de la Champagne et de la Normandie. Marie-Claude Chamois était de Paris. La parenté me semble impossible. Mais quelle étrange coïncidence que François Frigon se soit trouvé en 1667 chez Pelletier, dont la femme était une Chamboi, selon Tanguay, ou une Chamois d'après d'Aguesseau !

Le recensement de 1681, à Batiscan, renferme ce passage :

François Frigon, 31 ans, habitant ; Marie Chamois, 23 ans, sa femme ; enfant, Jean-François 7 ans, Madeleine 5 ans, Marie 3 ans, Françoise 6 mois.

Cette fois il y a "Chamois" lisiblement écrit.

Tous les Frigons du Canada descendent de ce ménage.

Retournons au procès dont il a été question plus haut. Je dois la connaissance de ce curieux renseignement à mon ami Donat Brodeur, avocat de Montréal, un chic garçon comme on dit.

D'Aguesseau relate que Marie-Claude Chamois eut de François Frigon six enfants, savoir : 1^o Jean François, 2^o Marie-Madeleine, 3^o Marie-Louise, 4^o Marie-Françoise, 5^o Marie-Jeanne, 6^o Antoine.

Tanguay s'accorde avec cet exposé : de plus il ajoute que Antoine mourut en 1712 sans postérité et que Jean-François seul continua la famille. Quant à François, le père, il fut inhumé à Batiscan en 1724.

Marie-Claude Chamois qui paraît avoir vécu jusque vers 1700, avait une sœur, Marie, épouse de Pierre Mareuil, à Paris, et deux frères, Henri et Philippe-Michel. Tous trois étaient décédés sans laisser d'enfant lorsque Marie-Claude revendiqua sa part de l'héritage paternel et l'obtint, après une lutte que le chancelier nous raconte de fil en aiguille. Elle se trouva avoir du bien par ce fait même. Ceci explique comment les Frigons sont devenus de "gros habitants," des marchands recommandables, des gens de lois, dès il y a deux siècles.

Mon grand plaisir est de mettre au jour les détails de notre histoire, les dessous, les endroits inconnus, tout ce que l'on ignore, que j'ai ignoré moi-même mais qui, enfin, est venu se présenter à mes yeux sous sa forme véritable.

Benjamin Sulte

NOS GRAVURES

LE ROI, C'EST MOI !

C'est à la table de famille, à la fin du dîner traditionnel de l'Épiphanie, où l'on tire le gâteau des rois. C'est le bébé qui a mis la main sur le pois royal et qui, se dressant tout fier sur son scep, s'écrie, d'un ton triomphateur : "Le roi, c'est moi !"

Cette délicieuse scène domestique était faite pour teinter le crayon d'un artiste. Celui qui l'a interprétée ici l'a fait avec un succès complet.

CONSTANTINOPLE : MOSQUÉE D'AHMÉD

Aujourd'hui que la Turquie est si vivement

à l'ordre du jour, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux des choses turques, parmi les plus intéressantes. La mosquée du sultan Ahmé, à Constantinople, compte au premier rang de celles-ci.

Nous devons, au bon goût de voyageur et collectionneur qui distingue M. F.-X. Craig, notre compatriote montréalais, l'avantage de soumettre au public de notre journal ces belles gravures.

LA GARDE CHAMPLAIN

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs un groupe de vaillants chevaliers volontaires dont a honoré Québec, notre bonne vieille capitale provinciale.

C'est une institution louable en tous points et à laquelle le MONDE ILLUSTRÉ est heureux de payer, de cette façon, son tribut d'admiration et d'encouragement.

Le nom de chacun des membres apparaît au bas de son portrait dans le groupe ; nous croyons ne pouvoir mieux faire connaître et apprécier la Garde elle-même qu'en citant quelques lignes de ses propres règles constitutives :

Cette garde est connue sous le nom de *La Garde Indépendante Champlain*, et n'est pas une société secrète.

Le but de cette garde est de tenir une salle d'arme et de prendre part en corps à toutes les démonstrations religieuses et nationales ; de conserver et d'étendre les relations amicales entre les jeunes Canadiens-français catholiques ; de soulager discrètement les associés dans les infortunes qui pourraient les atteindre ; de les secourir spirituellement autant que les circonstances le permettent ; et de contribuer par tous les moyens possibles à améliorer le négoce ou les emplois qu'exercent les membres, en mettant à contribution, au besoin, l'influence et la générosité des bienfaiteurs de l'œuvre.

Voilà qui suffit amplement n'est-ce pas à justifier le bien que nous disions de la Garde Champlain et la bonne réputation dont elle jouit ?

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

L'élection fédérale partielle dans le comté de Jacques-Cartier s'est terminée par la victoire du candidat de l'opposition. M. Napoléon Charbonneau, avocat de Montréal, est le nouveau député, élu par 559 voix de majorité sur son concurrent conservateur.

La sixième session du septième Parlement du Canada, s'est ouverte jeudi dernier, à Ottawa, avec le cérémonial ordinaire. Les Chambres se sont ajournées immédiatement au 7 janvier, lendemain de l'Épiphanie, pour procéder alors aux affaires régulières de la session.

Le gouverneur général du Canada, lord Aberdeen, usant de la prérogative souveraine de la Couronne, a cru devoir passer outre à l'avis de son ministère, qui s'était abstenu d'intervenir, et il a continué en emprisonnement à vie la sentence de mort, portée le 2 novembre dernier, contre le meurtrier Shortis, sentence qui devait être exécutée le 3 janvier courant.

PETITE POSTE EN FAMILLE. — Mlle Hectorine N., Grandes Piles. — Impossible d'accepter ; la même composition nous est venue d'ailleurs et les deux études comparées sentent trop le recueil.

Alph. G., Montréal. — Vous le voyez, par l'article publié, la prose vous va mieux, avec quelques corrections. Renoncez à la poésie, à moins d'avoir le temps de vous livrer à de sérieuses études. Ou bien agrémentez votre prose du vrai souffle poétique, cela convient encore bien.

A propos du récent ouragan. Les parapluies sont comme les hommes politiques : ils se retournent dans les tempêtes.



Charge des chevaliers-gardes

PAGES A RELIRE

Le mois qui vient de s'écouler nous a ramené le glorieux anniversaire de la bataille d'Austerlitz. Nous en profitons pour reproduire cet émouvant passage, extrait des *Mémoires* du général baron de Marbot.

AUSTERLITZ

Le 1^{er} décembre, veille de la bataille, Napoléon, ayant quitté Brünn dès le matin, employa toute la journée à examiner les positions, et fit établir le soir son quartier-général en arrière du centre de l'armée française, sur un point d'où l'œil embrassait les bivouacs des deux parties, ainsi que le terrain qui devait leur servir de champ de bataille le lendemain. Il n'existait d'autre bâtiment en ce lieu qu'une mauvaise grange : on y plaça les tables et les cartes de l'Empereur, qui s'établit de sa personne auprès d'un immense feu, au milieu de son nombreux état-major et de sa garde. Heureusement qu'il n'y avait pas de neige, et, quoiqu'il fit très froid, je me couchai sur la terre et m'endormis profondément ; mais nous fûmes bientôt obligés de remonter à cheval pour accompagner l'Empereur dans la visite qu'il allait faire à ses troupes.

Il n'y avait point de lune, et l'obscurité de la nuit était augmentée par un épais brouillard qui rendait la marche fort difficile. Les chasseurs d'escorte auprès de l'Empereur imaginèrent d'allumer des torches formées de bois de sapin et de paille. Les troupes, voyant venir à elles un groupe de cavaliers ainsi éclairé, reconnurent aisément l'état-major impérial et, dans l'instant, comme par enchantement, on vit sur une ligne immense tous nos feux de bivouacs illuminés par des milliers de torches portées par les soldats qui, dans leur enthousiasme, saluaient Napoléon de vivats d'autant plus animés, que la journée du lendemain était l'anniversaire du couronnement de l'Empereur, coïncidence qui leur paraissait d'un bon augure. Les ennemis durent être bien étonnés lorsque, du haut du coteau voisin, ils aperçurent au milieu de la nuit 60,000 torches allumées et entendirent les cris mille fois répétés de : « Vive l'Empereur ! » s'unissant au son des nombreuses musiques des régiments français. Tout était joie, lumière et mouvement dans nos bivouacs, tandis que du côté des Austro-Russes tout était sombre et silencieux.

Le lendemain, 2 décembre, le canon se fit

entendre au point du jour. Nous avons vu que l'Empereur avait montré peu de troupes à sa droite ; c'était un piège qu'il tendait aux ennemis, afin qu'ils eussent la possibilité de prendre facilement Telnitz, d'y passer le ruisseau de Goldbach et d'aller ensuite à Gross-Raigern s'emparer de la route de Brünn à Vienne, afin de nous couper ainsi tout moyen de retraite. Les Austro-Russes donnèrent en plein dans le panneau ; car, dégarnissant le reste de leur ligne, ils entassèrent maladroitement des forces considérables dans le bas-fonds de Telnitz, ainsi que dans les défilés marécageux qui avoisinent les étangs de Setschan et de Menitz. Mais comme ils se figuraient, on ne sait trop pourquoi, que Napoléon pensait à se retirer sans vouloir accepter la bataille, ils résolurent, pour rendre le succès plus complet, de nous attaquer, vers le Santon, à notre gauche, ainsi que devant notre centre, à Puntowitz, afin que notre défaite fût complète, lorsque, obligés de reculer sur ces deux points, nous trouverions derrière nous la route de Brünn à Vienne occupée par les Russes. Mais à notre gauche, le maréchal Lannes non seulement repoussa toutes les attaques des enne-

mis contre le Santon, mais il les rejeta de l'autre côté de la route d'Olmütz, jusqu'à Blatiowitz, où le terrain, devenant plus uni, permit à la cavalerie de Murat d'exécuter plusieurs charges brillantes, dont le résultat fut immense, car les Russes furent menés tambour battant jusqu'au village d'Austerlitz.

Pendant que notre gauche remportait cet éclatant succès, le centre, formé par les troupes des maréchaux Soult et Bernadotte, placé par l'Empereur au fond du ravin de Goldbach, où il était caché par un épais brouillard, s'élançait vers le coteau où est situé le village de Pratzen. Ce fut à ce moment que parut dans tout son éclat ce brillant soleil d'Austerlitz, dont Napoléon se plaisait tant à rappeler le souvenir. Le maréchal Soult enleva non seulement le village de Pratzen, mais encore l'immense plateau de ce nom qui était le point culminant de toute la contrée, et par conséquent la clef du champ de bataille. Là s'engagea, sous les yeux de l'Empereur, un combat des plus vifs, dans lequel les Russes furent battus. Mais un bataillon du 4^e de ligne, dont le prince Joseph, frère de Napoléon, était colonel, se laissant emporter trop loin à la poursuite des ennemis, fut chargé et enfoncé par les chevaliers-gardes et les cuirassiers du grand duc Constantin, frère d'Alexandre, qui lui enlevèrent son aigle !... De nombreuses lignes de cavalerie russe s'avancèrent rapidement pour appuyer le succès momentané des chevaliers-gardes ; mais Napoléon ayant lancé contre eux les mameluks, les chasseurs à cheval et les grenadiers à cheval de sa garde, conduits par le maréchal de Bessières et par le général Rapp, il y eut une mêlée des plus sanglantes. Les escadrons russes furent enfoncés et rejetés au delà du village d'Austerlitz avec une perte immense. Nos cavaliers enlevèrent beaucoup d'étendards et de prisonniers, parmi lesquels se trouvait le prince Repnin, commandant des chevaliers-gardes. Ce régiment, composé de la plus brillante jeunesse de la noblesse russe, perdit beaucoup de monde, parce que les fanfaronnades que les chevaliers-gardes avaient faites contre les Français étant connues de nos soldats, ceux-ci, surtout les grenadiers à cheval, s'acharnèrent contre eux et criaient en leur passant leurs énormes sabres en travers du corps : « Faisons pleurer les dames de Saint-Petersbourg. »

Pendant que les maréchaux Lannes, Soult, Murat, et la garde impériale, battaient le cen-



On vit nos feux de bivouacs illuminés par des milliers de torches

tre et la droite des Austro-Russes et les rejetaient au delà du village d'Austerlitz, la gauche des ennemis, donnant dans le piège que Napoléon leur avait tendu, en paraissant garder les environs des étangs, se jeta sur le village de Telnitz, s'en empara et, passant le Goldbach, se préparait à occuper la route de Vienne. Mais l'ennemi avait mal auguré du génie de Napoléon en le supposant capable de commettre une faute aussi grande que celle de laisser sans défense une route qui assurerait sa retraite en cas de malheur, car notre droite était gardée par les divisions du maréchal Davout, cachées en arrière, dans le bourg de Gross-Raigern. De ce point, le maréchal Davout fondit sur les Austro-Russes, dès qu'il vit leurs masses embarrassées dans les défilés entre les étangs de Telnitz, Menitz et le ruisseau.

L'Empereur, que nous avons laissé sur le plateau de Pratzen, débarrassé de la droite et du centre ennemis qui fuyaient derrière Austerlitz ; l'Empereur, descendant alors des hauteurs de Pratzen avec les corps de Soult et toute sa garde, infanterie, cavalerie et artillerie, se précipite vers Telnitz, où il prend à dos les colonnes ennemies, que le maréchal Davout attaque de front. Dès ce moment, les nombreuses et lourdes masses austro-russes, entassées sur les chaussées étroites qui régnaient le long du ruisseau de Goldbach, se trouvant prises entre deux feux, tombèrent dans une confusion inexprimable ; les rangs se confondirent, et chacun chercha son salut dans la fuite. Les uns se précipitent pêle-mêle dans les marécages qui avoisinent les étangs, mais nos fantassins les y suivent ; d'autres espèrent échapper par le chemin qui sépare les deux étangs : notre cavalerie les charge et en fait une affreuse boucherie ; enfin, le plus grand nombre des ennemis, principalement les Russes, cherchent un passage sur la glace des étangs. Elle était fort épaisse, et déjà cinq ou six mille hommes, conservant un peu d'ordre, étaient parvenus au milieu du lac Satschan, lorsque Napoléon, faisant appeler l'artillerie de sa garde, ordonne de tirer à boulets sur la glace. Celle-ci se brisa sur une infinité de points, et un énorme craquement se fit entendre !... L'eau, pénétrant par les crevasses, surmonta bientôt les glaçons, et nous vîmes des milliers de Russes, ainsi que leurs nombreux chevaux, canons et chariots, s'enfoncer lentement dans le gouffre !... Spectacle horriblement majestueux que je n'oublierai jamais !... En un instant la surface de l'étang fut couverte de tout ce qui pouvait et savait nager ; hommes et chevaux se débattaient au milieu des glaçons et des eaux. Quelques-uns, en très petit nombre, parvinrent à se sauver à l'aide de perches et de cordes que nos soldats leur tendaient du rivage ; mais la plus grande partie fut noyée.

Général DE MARBOT.

M. PAUL DÉROULÈDE

Nous sommes heureux de donner aujourd'hui le portrait de l'un des hommes les plus sincèrement dévoués qui soient à la plus noble des idées, au culte de la Patrie.

On peut aimer ou ne pas aimer M. Paul Déroulède ; ceux dont le patriotisme est calme, trop calme, ont sujet de le trouver exalté ; personne n'a le droit de méconnaître sa haute loyauté et son pur désintéressement.

Comme tant d'autres, il n'a pas fait trafic de ses opinions, et n'a recherché les honneurs publics que lorsqu'il le croyait utile à la cause qu'il défend. Loin de s'enrichir, il s'est appauvri, et partout, en France comme à l'étran-

ger, énergique et résolu, il a été prêcher l'évangile de la Patrie.

Soldat pendant la guerre, il a combattu bravement ; ensuite il a composé des vers, prononcé des discours et toujours sa plume comme sa parole est restée pure, loyale, brillante, ainsi que son épée.

Déroulède n'est point de ceux que l'on discute, il faut s'incliner seulement devant un des plus beaux caractères de ce temps.



PAUL DÉROULÈDE

L'AUTEUR DE "MESSIRE DU GUESCLIN"

Lorsqu'aura lui le jour qu'il attend et demande depuis si longtemps, la France devra lui élever une statue à Strasbourg ; il l'aura bien méritée.

Messire de Guesclin, que M. Paul Déroulède vient de faire représenter à la Porte Saint-Martin, est une arme ; c'est un des moyens que choisit son auteur pour faire la guerre aux indifférents, aux oublieux du saint devoir. Les gens de théâtre lui reprochent d'avoir donné plus de part à la déclamation qu'à l'action, les curieux d'histoire estiment qu'il n'a pas laissé à Du Guesclin sa véritable figure. Peu importe. Ce qu'il voulait dire il l'a dit, et il est fort bon en ce temps de vouloir que s'élève parfois une voix fière dont les accents secouent une coupable torpeur.

M. Déroulède a célébré la France ; dans son héros, il a incarné les vertus qui font vibrer les cœurs sainement placés.

A ce titre, son œuvre est bonne, et tout bon Français doit l'en remercier et l'en féliciter.

L'ÉCUREUIL ET LA GUENON

FABLE

Un écureuil n'avait plus une dent.
Pour se nourrir, comment faisait-il ? Je l'ignore.
Pendant l'automne, en été, passe encore ;
En fruits mous et charnus le bois est abondant.
Mais l'hiver !... Bref, il n'en était pas moins ardent
Pour amasser amandes et noisettes,
Qu'il déposait dans ses cachettes.
" Quel innocent vous êtes !
" Lui dit un jour une guenon ;
" Vous ne méritez pas, certes, votre renom
" D'intelligence et de finesse.
" Vous courez, vous trottez sans cesse,
" Pour préparer d'avance des repas
" Qui ne seront jamais les vôtres.
" Car tous ces fruits si durs, avec soin mis en tas,
" Pauvre édenté, vous n'en mangerez pas."
" Oui, je le sais, j'amasse pour les autres.
" Mais vous paraissez ignorer
" En quoi gît le bonheur suprême
" Que l'aisance peut procurer :
" Ce n'est pas à jouir soi-même
(Cela c'est peu de chose, presque rien),
" Mais c'est à faire du bien
" A ceux qu'on aime."

E. ROQUEFORT-VILLENEUVE,

LES AFFICHES ET LES ANNONCES

Les affiches sont aussi vieilles que les rues. A Athènes elles servaient à la publication des lois, on les écrivait sur des rouleaux de bois qui tournaient sur un pivot. A Rome elles servirent à des usages plus variés, en plus des lois et des décrets, elles faisaient aussi connaître aux citoyens : les livres à vendre, les ventes aux enchères, etc. Les libraires furent les premiers à faire usage des affiches ; lors de l'apparition d'un livre, ils en faisaient inscrire le titre sur la devanture de leur boutique ou sur la colonnes réservées aux affiches.

Au moyen-âge, presque personne ne sachant lire, le crieur public remplaça les affiches ; on le voyait, au son de la trompe, faisant connaître ces annonces dans les divers quartiers de la ville. François Ier fut le premier à décréter que ses ordonnances seraient écrites en grosses lettres sur parchemin, lequel parchemin serait attaché à un tableau.

Pendant les guerres de religion et pendant la Ligue, les affiches furent de véritables satires. Malgré les arrêts du parlement parisien, les puissances les plus élevées et les plus grands noms furent offerts à la risée publique.

Les affiches n'ont commencé d'être ce qu'elles sont que vers le XVIIe siècle.

Les annonces judiciaires et commerciales furent affichées ; ce sont les libraires connus à Rome qui mirent ce moyen à la mode.

Ici, comme en toutes choses, on commit des abus. En 1686, une ordonnance fut rendue qui défendait à toutes les personnes, autres que les libraires, de faire afficher les ouvrages nouveaux ; qu'elles en fussent les auteurs ou non.

Le nombre des affiches alla toujours augmentant. En 1722, la ville de Paris avait quarante afficheurs. Depuis, le nombre des affiches s'est encore développé, et les commerçants et les industriels ne se contentant plus du papier et de l'imprimerie ont encore employé la peinture et des murailles entières.

Les affiches de théâtre ont aussi une origine très ancienne. Les Grecs ne les connurent pas, mais les Romains en firent souvent usage. Ordinairement c'était le crieur qui convoquait le peuple aux jeux, mais les affiches ne tardèrent pas à paraître. Plante parle de caractères d'affiches longs d'une coudée. Au moyen-âge, les spectacles disparaissant, les affiches cessèrent. Quand parurent les *Mystères*, ce fut une telle solennité et une telle joie qu'il n'était pas nécessaire d'afficher ; tout le monde savait d'avance le lieu, l'heure et la composition du théâtre. Quand la population des villes augmenta, les crieurs vinrent et s'aidèrent dans leurs annonces de parades semblables à celles que nous voyons dans les foires. Au XVIIe siècles les affiches devinrent si nombreuses que Boileau s'en plaignit, en 1667, dans les vers suivants :

" De là vient que Paris voit chez lui de tout temps
" Les auteurs, à grands flots, déborder tous les ans ;
" Et n'a point de portail où, jusques aux corniches,
" Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches."

L'annonce n'est pas aussi ancienne que l'affiche. Pour trouver son origine il ne faut remonter qu'à 1760 ; dans la *Gazette* de Renaudat on voit l'annonce d'un livre nouveau. Peu à peu ces annonces prennent de l'extension, on les réunit en bas du journal sans autre distinction que la rubrique : *livres, gravures, musique*, etc. Dans les premières années de la Révolution, elles deviennent plus nombreuses et on les réunit suivant leur nature. Mais le plus grand pas que l'annonce ait fait date de 1830 et surtout de 1840.

Paul Calmet.

PENSÉES MISANTHROPIQUES

La vie a des moments de profonde tristesse,
Et parfois notre cœur,
Accablé sous le poids de l'ennui qui l'opprime,
Se trouve tout réveur.

Le monde lui paraît comme un abîme immense
Où tout est fausseté,
Intrigues, trahisons, confusion, démence,
Discorde, lâcheté.

Le sot respect humain, la froide indifférence
Augmentent parmi nous ;
Pour un vil intérêt, aux pieds de la puissance,
Nous tombons à genoux.

L'homme abruti s'attache à des biens éphémères,
Y borne ses desirs ;
Il poursuit les honneurs, de brillantes chimères,
Ou de honteux plaisirs.

Il oublie et son Dieu, et sa noble origine,
Ses devoirs les plus saints.
Il discute, il raille la parole divine,
Mais il croit aux devins.

Par un système impie, odieux, détestable,
On fausse sa raison :
Richesses, gloire, honneurs, tout est inestimable,
La vertu, un vain nom.

Un divorce honteux outrage la morale
Et fait d'un sacrement
Une impudique union, école de scandale
Et de débordement.

Un infernal génie anime ces sectaires
Qui, dans l'obscurité,
Trament de noirs complots, de ténébreux mystères
Contre la chrétienté.

Le prêtre est bafoué, l'Eglise dans les chaînes,
Le temple abandonné ;
Le vice étale au jour ses libertés obscènes,
Le meurtre est pardonné.

Des suppôts du démon, l'adresse satanique
A surpris bien des cœurs.
L'enfer a retenti d'un rire sardonique ;
Rome a versé des pleurs.

Mais, pourtant, nous savons que la barque de Pierre
Jamais ne doit périr.
Notre Foi dans Celui que l'Esprit-Saint éclaire
Ne saurait donc faiblir.

Sur ce phare brillant qui domine l'orage,
Ayons toujours les yeux.
Il brave des enfers la fureur et la rage,
Et nous montre les cieux.

J. FLEURY.

LA CHUTE D'UN AMOUR

Oh ! si j'étais aimé, comme je chérirais celle
qui m'aurait donné ses tendresses et son
amour !...

Fut-elle blonde, fut-elle brune, je trouverais,
pour lui plaire les caresses de la plus douce
amitié que je puiserais au fond de mon cœur ;
des caresses qui la porteraient aux cieux.
Elle serait mon idole, cet ange, cette femme
qui aurait mes amours, mon être, mon sang,
mon cœur et ma vie. Je la porterais dans
mes bras à l'endroit que d'un seul signe de
sa volonté, d'une seule parole tombée de sa
bouche, il lui plairait de me l'ordonner.

Je serais son esclave ; je me trainerais à ses
pieds ; j'embrasserais la terre où ses pas au-
raient touché, ne fût-ce que pour lui plaire.

Hélas ! tu es fragile, rêve que je fais !... Ce
n'est qu'une chaleur qui vient frôler mon
cœur, comme pour me laisser ensuite plus seul,
pour me faire voir quand ta douce senteur
est passée, plus cruel mon malheur. Oh ! toi
douce blondinette, que j'ai aimée et que j'aime
toujours, pourquoi m'as-tu quitté, m'as-tu re-
poussé ? Pourquoi être devenue tout à coup
indifférente aux tendresses que t'avouait mon
œil langoureux ?...

Pourtant, elles étaient douces les rêveries,
si tu t'en souviens encore, que nous faisions
dans les bois, seuls, tête à tête, à se conter des

choses d'une ineffable tendresse. Et parfois
nous nous arrêtions sous les ombrages des
grands arbres, charmés, tous deux, par la ro-
mance du pinson, lequel dans sa douce chanson,
dans son délicieux refrain, semblait s'unir à
nous pour fêter notre bonheur. Oh ! notre
vie était douce alors, la mienne du moins
était un paradis terrestre, un palais de Cupidon !

Et dire que tout cela, cette belle vie cham-
pêtre que nous menions, au milieu d'une at-
mosphère amoureuse, s'est évanouie !... que
tout s'est enfoui dans un froid tombeau sans
seulement me dire adieu !... sans me permettre
de poser, pour suprême consolation, sur ta
bouche aux lèvres de carmin, un dernier
baiser !

Non c'est un rêve, un affreux cauchemar
que je fais, ô bien-aimée, un horrible rêve...
Est-ce qu'en sera plus doux le réveil ?...

Cela fait bientôt un an que nous nous
sommes quittés et nous ne nous sommes plus
revus...

Les amours d'autrefois sont-elles si bien ef-
facées dans ton cœur que tu ne penses plus à
moi ?...

Quand je te disais mon ardeur, dans un bai-
ser et dans un soupir, ne tremblais-tu pas à
ma parole ? Ton cœur ne battait-il pas quand
il venait en contact avec le mien ?

Et toi, pour répondre à mon amour, ne sa-
chant que dire, tremblante sous mon étreinte,
tu répondais faiblement, comme un souffle de
ton cœur : " Je t'aime... toujours !..."

Maintenant, où est-il ce serment de ta fidé-
lité éternelle, ce serment que tu ne serais ja-
mais à d'autre qu'à moi ?... Parti, hélas ! avec
toi ; enfui, avec la chute des feuilles, loin,
bien loin de moi, tu jures à un autre la même
tendresse.

Mais va, vis heureuse d'un autre amour ;
réchauffe-toi à satiété ; pour moi je mourrai
du déchirement cruel de mon âme, laissant
échapper, avec mon dernier soupir, ces paroles
que tu m'as dites à la suprême fois, et qui ré-
sumeront toute ma pensée : " Je t'aime... tou-
jours !..."

ALPHONSE GINGRAS.

AU PAYS BERRICHON

LA CHASSE EN L'AIR

Depuis le matin, la neige qui tombe en flo-
cons pressés recouvre les champs dénudés et
déserts d'un épais manteau d'hermine, et tout
semblerait mort si ne craquaient les arbres
sous le souffle du vent du Nord, si des profon-
deurs du bois ne s'élevaient le hurlement des
loups affamés et le glapissement d'un renard
en chasse.

A l'orée de la forêt, sur le bord d'un che-
min creux, la ferme profile dans le ciel sans
étoiles son toit tout de blanc encapuchonné.

Ayant achevé leur repas, les domestiques
quittent la table et se pelotonnent frileuse-
ment autour de la cheminée où flambe un
grand feu d'abrélas, tandis que sur la maie les
servantes taillent le pain pour la soupe du
lendemain.

— Je crois bien que par ce temps-là les loups
vont sortir du bois, dit le vieux berger en do-
delinant sa tête blanche.

— Peut-être, mon père Mathieu, répond le
premier valet, mais ça nous est bien égal ; il
n'y a aucun bestiau dehors, les étables ferment
bien, la grosse bête peut sortir si elle veut. Au
lieu de nous dire des balivernes pareilles

contez-nous donc une histoire de votre bon
temps.

— Vous conter une histoire ! Mais vous en
connaissez davantage que moi et de plus gen-
tes que vous avez lues dans de beaux livres à
images.

— Voyons, voyons, père Mathieu, pourquoi
vous faire tant tirer l'oreille ?

— Allons, puisque vous y tenez absolument,
mes petits gas, je vas vous en narrer une et
une vraie.

En ce temps-là, ah ! c'est pas aujourd'hui,
c'était, si j'ai la bonne souvenance, en 1830,
j'avais à cette époque dix-huit ans, et, ma foi !
j'engendrais pas la mélancolie, vous m'enten-
dez bien.

C'est pas pour me vanter, mais j'étais assu-
rément le plus beau gas de la contrée, avec ça
hardi comme un lion et effronté comme un
page ; pour la danse, pas un pouvait me tenir
tête, aussi toutes les filles étaient-elles coiffées
de moi.

De cette affaire, les autres gas me jalou-
saient et presque tous les jours de fête se ter-
minaient par des batteries où j'avais pas tou-
jours le dessus ; à preuve qu'une fois qu'ils
s'étaient mis quatre à m'entreprendre, ils m'en-
laissèrent pour mort sur la route.

Ah ! c'était le bon temps, on buvait sec, on
chantait fort et on dansait tellement qu'une
bourrée attendait pas l'autre. Dame ! quand
on rentrait se coucher, on avait bien un peu
la tête à l'envers, mais le lendemain on n'en
trouvait pas le sillon moins dret pour ça.

Aussi on rencontrait que des gas ben so-
lides, ben facés, ben charpentés, au lieu qu'au-
jourd'hui on ne voit que des ch'tits gas à la
face aussi jaune que des coings. C'est vrai que
c'est tous des savants : ils lisent le journal, ils
écrivent comme des hommes de loi ; nous j'sa-
vions pas lire, encore moins écrire. Qu'est-ce
qui est préférable ? J'en sais rien, et m'est
avis qu'il y en a pas mal et des plus malins
que moi qui se le demandent.

Mais je vois que du train où j'y vas, l'heure
de se coucher arrivera et vous saurez rien de
l'histoire.

Je commence.

Un soir de septembre de cette année 1830,
j'étais dans les bois de Thianges avec mon
père et un cousin ; nous cuisions là du charbon
pour le compte d'un gros marchand de bois du
Morvan. Depuis un mois que nous logions
dans ce bois, nous ne voyions pas grand monde,
à part un garde-chasse par-ci par-là, et le
boulangier, qui nous apportait du pain une
fois la semaine.

Ce jour-là on avait peiné ferme et, aussitôt
la soupe mangée, j'nous étions étendus sur nos
planches et on ronflait que c'en était une bé-
nédiction, quand, vers la minuit, on entend
un bruit comme jamais de notre vie j'en avais
ouï un pareil.

Nous voilà tous trois à croppetons à écouter
qui pouvait faire ce bruit. Au bout d'un
temps de silence, mon père dit :

— C'est un cor de chasse, peut-être que le
chasseur perdu dans le bois. Faut tâcher d'at-
teler voir où il est.

— Vous ferez pas ça, dit mon cousin, jamais
une créature du bon Dieu a sonné du cor de
la sorte.

Et c'était bien vrai, ce cor avait un son qui
vous glaçait le sang dans les veines : tantôt
c'était lent et triste comme un *De profundis*,
tantôt c'était si violent qu'on aurait pu croire
qu'un vent d'orage bouffait dans la forêt.

— Non, répétait mon cousin, n'y allez pas ;
c'est l'âme de quelque seigneur d'autrefois qui
s'en revient chasser sur ses domaines, à moins
que ce ne soit le diable et tous les démons de
l'enfer, ajouta-t-il en se signant.

—C'est égal, dit mon père, esprit ou diable, j'en aurai le cœur net, chien qui recule !

Et il sortit après s'être pourvu de sa cognée. Je fis de même et mon cousin, tout tremblant, nous suivit. A peine étions-nous sortis de la loge qu'une grande lueur rouge éclaira toute la forêt ; en levant la tête, nous vîmes que le ciel semblait teint de sang. Sur ce fond rouge, les arbres paraissaient deux fois plus grands que d'habitude ; il n'y avait pas dans l'air un souffle de vent, et cependant ils se courbaient et craquaient comme sous une rafale.

Le son du cor se rapprochait, et nous entendîmes à présent les jappements d'une meute, mais en qu'écoutant avec attention, nous ne pouvions pas juger dans quelle partie du bois on chassait, car c'était bien une chasse, il n'y avait pas à en douter ; mais une chasse à pareille heure ! pourtant je ne rêvais pas, mes genoux tremblaient et la sueur me dégoulinait au front ; regardant mon père, je vis qu'il serrait le manche de sa cognée de toute sa force en sifflant à travers ses dents serrées un air de bourrée.

Tout à coup, mon cousin tomba à genoux en murmurant une prière, tandis que de sa main il nous montrait le ciel.

Oh, ce que j'ai vu là-haut était bien de nature à effrayer l'homme le plus brave qui soit sur terre. Dans le ciel rouge passait à toute vitesse une biche ; au-dessus de sa tête dansait comme une étoile ; cette étoile était un crocifix ; une meute de chiens courait derrière la biche en jappant, et tout de suite après les chiens un cavalier galopait sur un grand cheval en sonnant du cor à pleins poumons.

Puis le son du cor se perdit dans l'éloignement, les arbres ne craquèrent plus, la lueur sanglante disparut, le ciel redevint noir, le bois reprit son calme accoutumé, et nous n'entendîmes plus que les crapauds qui chantaient doucement autour du gour proche ; mais, apeurés, nous sommes restés toute la nuit, sans parler, assis devant le seuil de la loge, n'osant pas rentrer nous coucher.

Le matin, au petit jour, mon cousin nous dit, d'une voix effrayée :

—C'est la Chasse en l'Air que nous avons vue cette nuit. Le cavalier, c'est saint Hubert, qui, une fois l'an, fait pénitence en chassant dans le ciel la biche sans jamais l'atteindre.

Ici le vieux berger s'arrêta, et comme son auditoire, encore tout frémissant d'émotion, restait là, bouche bée, il ajouta :

—Je vous souhaite de ne jamais voir la Chasse en l'Air, car il arrive malheur au chrétien qui la voit le premier : il meurt ou devient fou dans l'année.

Mon cousin est devenu fou quelques jours avant la fin de la campagne ; il brandissait sa cognée et racontait un tas de sornettes. Un jour, il s'est jeté sur mon père comme une bête enragée et il l'aurait étranglé si je n'étais pas arrivé à temps. Nous l'avons terrassé et et nous l'avons conduit, bien attaché avec des grosses cordes, jusqu'à Sancoins, d'où les gendarmes l'ont dirigé sur l'hospice de Bourges. Il y est mort peu de temps après.

Ainsi finit le récit du vieux et tous restent là, pensifs, sans mot dire, regardant les flammes d'or qui projettent sur les murs des formes fantastiques, cependant qu'au dehors le vent qui hurle apporte des fermes lointaines les beuglements plaintifs des bêtes à l'étable et les abois furieux des chiens de garde.

ALFRED LESIMPLE

Il y a des femmes qui font des bijoux avec le dur métal de leur cœur.—Princesse OUROUSOFF.

LE FARDEAU DE LA DETTE

DES DIVERS ÉTATS

Comment ils le supportent

LA COMPARAISON des dettes contractées par les différents pays révèle entre elles des différences énormes. L'histoire politique, économique ou financière de chacun suffit à les expliquer. Malheureusement le premier rang appartient à la France : notre dette consolidée (nos figures ne donnent que les dettes consolidées, seules comparables) s'élève à 32 milliards ; notre dette flottante varie de 1 et demi à deux milliards par an, bons du Trésor, obligations à court terme, annuités diverses, etc. Enfin notre dette viagère (pensions civiles, militaires de la guerre, militaires de la marine, etc.) dépasse 195 millions par an.

Malgré l'effroyable chiffre de notre dette, ce n'est pas, quant à présent, en France que la dette pèse encore le plus lourdement sur l'état économique du pays, ni sur le contribuable.

Pour faciliter les comparaisons, nous avons représenté chaque pays par un de ses habitants. Sa taille est proportionnelle au chiffre de la population. Son attitude plus ou moins dégagée ou accablée témoigne de la façon dont sa nation supporte le fardeau de sa dette.

Le monde civilisé paraît marcher droit aux banqueroutes franches ou obliques, aux réductions d'intérêts, aux « tiers consolidés », à la ruine, et peut-être, au lendemain de cette ruine, à l'épargne après la dilapidation, à la modestie après le luxe et l'orgueil, à l'être après le paraître, à la sagesse après la folie.



RUSSIE : 12 milliards, 104 fr. par tête



ÉTATS-UNIS
6 milliards
100 fr. par tête



ALLEMAGNE
2 milliards
40 francs par tête



AUTRICHE-HONGRIE
15 milliards
375 francs par tête



ANGLETERRE
17 milliards 1/2
500 francs par tête



FRANCE
32 milliards
854 fr. par tête



ITALIE : 11 milliards 1/2
400 fr. par tête



ESPAGNE
7 milliards
400 francs par tête



PORTUGAL
3 milliards, 615 fr par tête

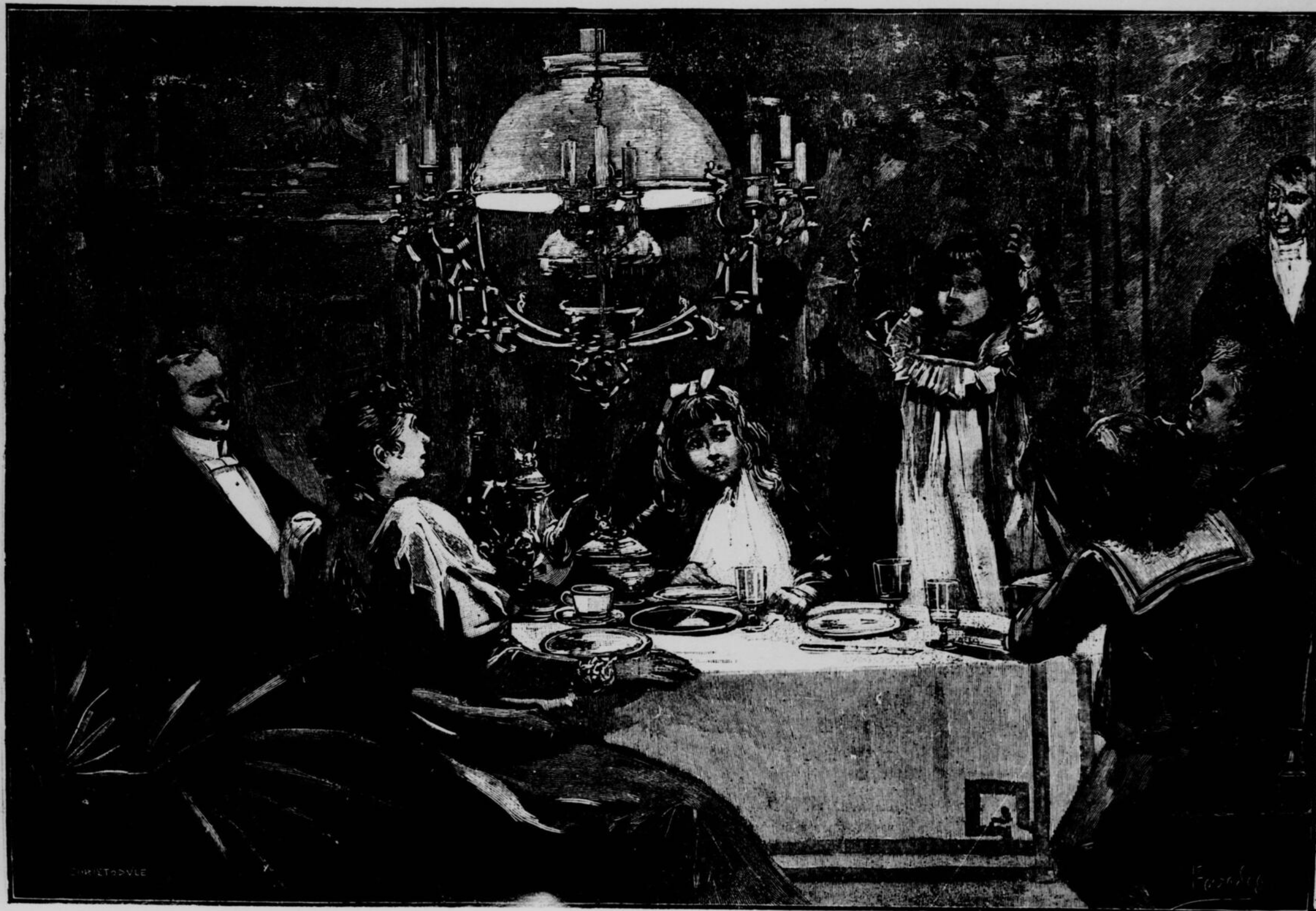
BELGIQUE
2,400 millions
350 fr. p. tête

SUISSE
75 millions
25 fr. par tête

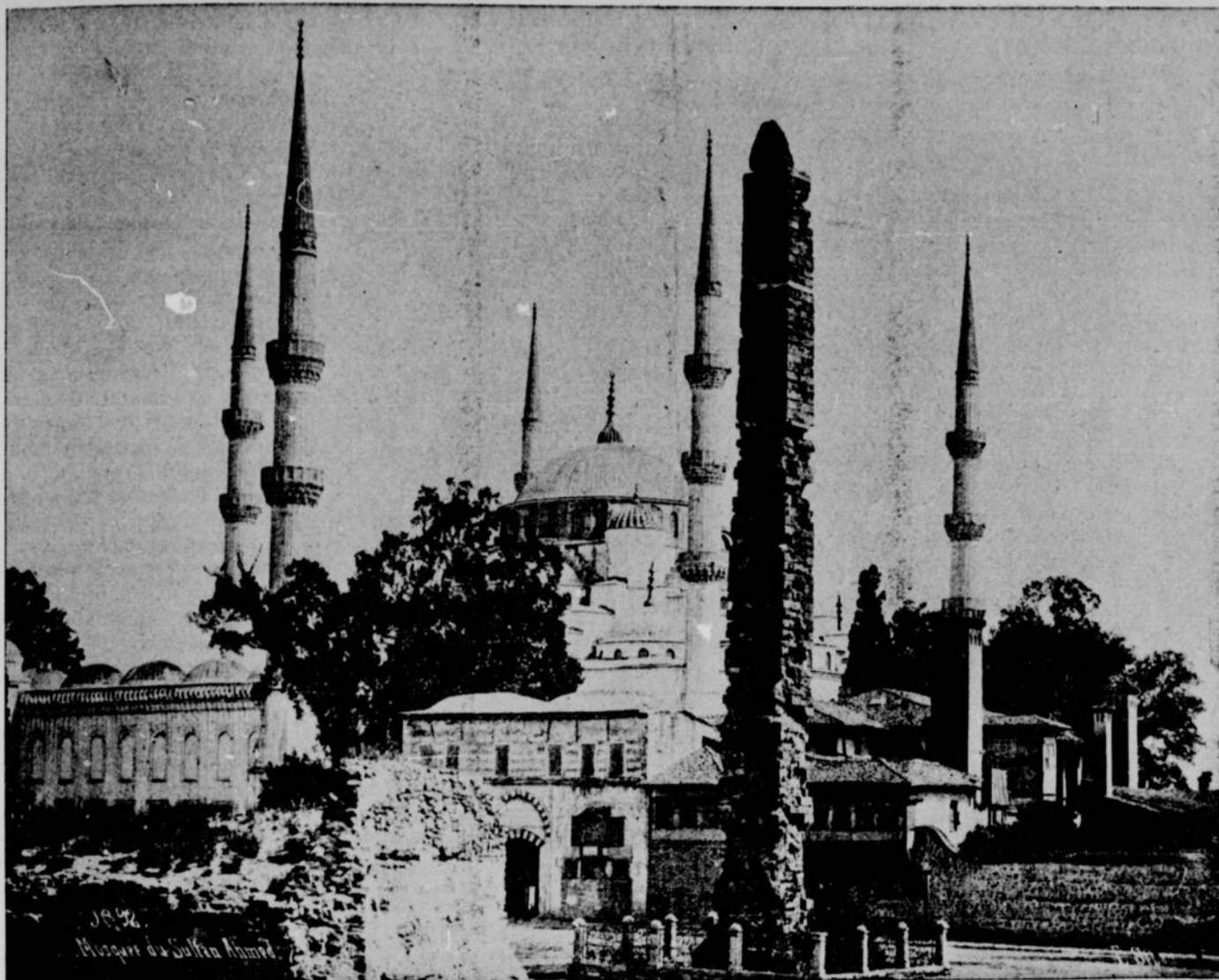
PUISSANCE DE L'EXEMPLE

Il ne suffit pas d'éviter aux enfants les conversations, les lectures, les distractions qui ne sont pas de leur âge... C'est de soi-même et de ses beaux côtés, suivant l'expression de Molière, qu'il faut s'attacher à leur laisser une impression heureuse. On leur doit ce qu'on sent en soi de plus élevé, de plus pur. Même en se gardant, qui peut répondre de n'être pas surpris ? C'est Fénelon qui nous en avertit : « Quoique vous vieilliez sur vous-même pour n'y laisser rien voir que de bon, n'attendez pas que l'enfant ne trouve jamais aucun défaut en vous ; souvent il apercevra jusqu'à vos fautes les plus légères. » Nous ne demandons en cela, au surplus, rien qui s'éloigne des réalités de l'existence ordinaire. C'est le spec-

tacle simple et naturel du travail, de la modération dans les idées et dans les désirs, de la prévoyance, de l'inflexible probité, qui profite le mieux au cœur de l'enfant, lorsqu'il la sous les yeux tous les jours et qu'il y voit en quelque sorte le fonctionnement régulier de la vie. D'où vient que, dans le caractère d'un homme qui a marqué, se retrouve toujours l'empreinte de la mère ? C'est que le père n'est pas là le plus souvent et qu'il se laisse absorber par d'autres soins, tandis que la mère, qui ne quitte pas le foyer de la famille, se donne en toutes choses, dans les petites comme dans les grandes, avec tout son cœur ; et l'enfant qui a senti de plus près sa sollicitude pénétrante, sa raison affectueuse, son abnégation, rattache, dans sa pensée, ce qu'il a de meilleur à ce cher idéal.



LA FÊTE DES ROIS. — LE ROI, C'EST MOI !



CONSTANTINOPLE (TURQUIE).—LA MOSQUÉE DU SULTAN AHMÉD



QUEBEC

PH. GINGRAS, PHOTO.

J. A. Boivin	J. L. Rosa	C. Leclerc	E. Métivier	J. E. Alain	P. Petit	L. Marié
L. Mercier	F. Lefebvre	J. T. Marié	E. Gauthier	L. Gagnon	A. Martel	C. E. Boivin
J. P. Gantonguy, M. Adj.	J. M. A. Dagneau, Sec. Corn.	J. A. Marié, Président	A. Valade, Instruteur	A. Beaudoin, Vice-Prés.	A. Houde, Trésorier	L. E. Grondin, M. Adj.
	A. L. Sauviat			Jos. Belanger		

QUÉBEC.—LA GARDE INDÉPENDANTE CHAMPLAIN

ROGER COUEC

Voici une citation de la très émouvante histoire du petit Roger Couec, contée par Pierre Loti, dans la *Nouvelle Revue* du 15 décembre :

Ce que je vais écrire est pour ceux qui, dans les cimetières, contemplant quelque fosse à peine fermée que les premiers bouquet blancs recouvrent encore, se sont sentis tenaillés jusqu'au fond et déchirés, au souvenir de petits yeux candides, éteints là sous la terre affreuse...

Oh ! l'énigme déroutante et sombre, que la mort des petits enfants !... Pourquoi ceux-là, au lieu de nous, qui avons fini et qui si volontiers accepterions de partir ?... Ou plutôt, pourquoi étaient-ils venus, alors, puisqu'ils devaient s'en retourner si vite, après avoir subi l'inique châtiment d'une agonie ?... Devant leurs tombes blanches, notre raison et notre cœur se débattent, en détresse révoltée, au milieu de ténèbres...

Le petit être délicieux, dont je voudrais prolonger un peu la mémoire en parlant de lui, était le fils unique de Sylvestre, un domestique à nous qui est devenu, après dix années, presque quelqu'un de la famille.

Il n'avait vu que deux fois les étés de la terre. Ses cheveux de soie jaune, comme on en met aux poupées, se partageaient en drôles de petites mèches, rebelles aux coiffures. Son teint était comme celui des roses de Bengale, ses traits comme ceux des anges ; il avait une petite bouche toujours ouverte, au-dessus d'un menton un peu rentrant qui lui donnait une naïveté adorable. D'ailleurs, le plus joyeux des innocents bébés, tout au bonheur nouveau d'exister, de respirer, de se mouvoir ; plein de vie et de santé fraîche ; potelé, muselé comme les amours païens.

Mais son charme surtout était dans ses yeux, de grands yeux bleus assez enfoncés sous l'arcade du front, des yeux de candeur, de confiance et aussi de continu étonnement devant toutes les choses du monde...

PIERRE LOTI.

PASSE-TEMPS RÉCRÉATIFS

L'ALLUMAGE DIFFICILE

Deux personnes s'agenouillent par terre, en face l'une de l'autre, et, tenant dans leur main gauche une bougie dans un bougeoir, elles prennent chacune leur pied droit dans leur main droite, ce qui les force à se tenir en équilibre sur leur genou gauche.



L'un des amateurs, dont la bougie est éteinte, doit allumer à celle de l'autre. Vous voyez que ce n'est pas compliqué, et cependant vous ne sauriez imaginer à combien de chûtes ce jeu va vous permettre d'assister, avant que l'allumage ait eu lieu !

Vous aurez soin de mettre un journal sur le parquet, pour éviter les taches de bougie et rassurer la maîtresse de la maison.

TOM TIT.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le venin des serpents aurait-il enfin trouvé son antidote ?

Le professeur Fraser, d'Edimbourg, vient d'appliquer la méthode de Behring et de Rouz à la guérison des morsures des serpents. Le sérum d'animaux auxquels on a injecté préalablement des quantités déterminées de venin, serait, paraît-il, un remède infaillible. M. Fraser appelle son sérum, "l'anti-venin."

La guerre civile de Rio-Grande a produit une sorte de Jeanne d'Arc : Mme de Gabrielle de Matos, veuve d'un conseiller de Pio-Prado. C'est une belle femme de trente-et-un ans, aux cheveux blonds et aux yeux bleus.

Aussitôt que l'insurrection eut éclaté, elle envoya ses troupeaux de bétail en Uruguay, et les mit à la disposition du général des fédéralistes Juca. Elle a rejoint plus tard les troupes des fédérés et servi d'aide-de-camp au général. Pendant les batailles, on la voyait toujours au premier rang, le combat terminé, elle parcourait les lazarets pour porter secours aux blessés.

Malgré ses occupations militaires, Mme de Matos n'a jamais troqué ses vêtements de femme contre une tenue de soldat. Elle porte une large écharpe sur laquelle se trouve brodée cette inscription : "Vive la liberté ! Vive Rio-Grande-du-Sud !" Elle est convaincue d'avoir reçu une mission du Ciel, et les troupes semblent partager cette opinion. Les soldats ont un respect presque religieux pour cette femme, qui est hautaine et taciturne.

Il existe, dans beaucoup de villages de la Haute-Saône et notamment à Chassez-lez-Moulbonzon et à la Longine, une tradition touchante et qui n'est pas dénuée d'une certaine poésie. Lorsque le chef d'une famille qui, de son vivant, possédait des ruches, vient à mourir, un de ses enfants ou un de ses plus proches voisins, se rend auprès du rucher qui appartient au défunt et, s'adressant aux abeilles, il leur dit : "Votre maître est mort !" Ces intelligentes familles de diptères, une fois informées, on s'empresse de mettre un crêpe noir sur chaque ruche ainsi qu'une petite croix de bois que l'on assujettit contre le bord inférieur du toit du rucher. Ces précautions sont jugées indispensables par les campagnards, qui s'imaginent que, si on ne les prévenait pas, les abeilles ne feraient pour ainsi dire plus partie des propriétés du défunt et qu'elles transporteraient ailleurs leurs pénates. Ce n'est pas dans la Haute-Saône seulement qu'on met un crêpe aux ruches : cet usage existe aussi dans la Manche.

Un monarque qui paraît ne vouloir avoir rien de caché pour ses sujets, c'est le roi de Siam. Il s'est fait construire, par un architecte chinois, un pavillon, unique en son genre.

Ce pavillon est entièrement en verre ; ainsi les murs, le plafond, le plancher sont formés de grosses plaques de verre, unies entre elles avec un ciment imperméable, qui est lui-même transparent.

Cet édifice de verre a vingt-huit pieds de long et quatorze de large ; il est construit au milieu d'un grand bassin de marbre de couleur du plus bel aspect. A peine le roi est-il entré dans ce pavillon, que l'unique petite porte qui y donne accès est fermée hermétiquement avec le ciment susdit ; puis on ouvre une sorte d'écluse, et le vaste bassin se remplit d'eau qui monte jusqu'à ce qu'elle couvre d'un demi-mètre le toit du pavillon, qui, de cette façon, se trouve entièrement dans l'eau. Plus

ieurs grands ventilateurs fournissent l'air en abondance à l'intérieur.

Le roi passe là les heures les plus délicieuses de la journée, à manger, boire, fumer, rire et chanter.

Non, ce ne serait à n'y pas croire, si cela n'était.

Il existe des jeunes filles ou des jeunes femmes et aussi des hommes, qui mangent leurs cheveux et peut-être ceux d'autrui. On a rencontré souvent, à l'autopsie, des cheveux en quantité notable. C'est ainsi que Russel a recueilli dans l'estomac d'une femme de trente ans quatre livres de cheveux. On a extrait près de 300 grammes de cheveux de l'estomac d'un nommé Schœnberg de Kœnisberg, 800 grammes chez un autre homme nommé Berg de Stockholm, et encore un kilogramme chez l'Anglais Thornton. On leur a enlevé ces masses de leur vivant.

Voici maintenant en Angleterre que M. le docteur Swain, après avoir pratiqué la gastromomie, a retiré de l'estomac d'une jeune femme de vingt ans, une masse de cheveux qui dépassait les précédentes.

La malade était entrée à l'hôpital pour une grosse tumeur occupant une grande partie de l'abdomen. On ouvrit l'abdomen : l'estomac était énormément distendu. On y trouva cinq livres de cheveux. Aujourd'hui, la jeune femme va très bien.

Il a été impossible de savoir comment ces cinq livres de cheveux avaient passé dans l'estomac. Il en est chez ces malades comme chez les mangeuses d'épingles. Elles n'avouent pas. Cependant, l'opérée de Swain finit par dire qu'elle avait l'habitude de ronger sa chevelure.

Manger ses propres cheveux, c'est un comble !

PRIMES DU MOIS DE DECEMBRE

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRE, pour les numéros du mois de DECEMBRE, qui a eu lieu samedi, le 4 janvier, a donné le résultat suivant :

1 ^{er} PRIX	No	38,124....	\$50.00
2 ^e —	No	16,937....	25.00
3 ^e —	No	7,352....	15.00
4 ^e —	No	291....	10.00
5 ^e —	No	26,943....	5.00
6 ^e —	No	15....	4.00
7 ^e —	No	8,147....	3.00
8 ^e —	No	19,328....	2.00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

17	4,125	13,254	21,661	28,574	33,942
59	4,342	13,361	21,859	29,135	34,131
163	5,023	14,270	22,196	30,243	34,657
275	5,657	14,323	22,474	30,682	35,311
1,214	5,981	14,565	22,912	30,918	35,467
1,498	6,473	15,487	23,514	31,284	35,721
1,553	7,141	16,563	23,747	31,672	35,985
1,746	8,526	17,198	24,274	31,745	36,843
1,921	9,415	18,241	24,638	31,810	37,492
2,173	10,310	19,754	25,142	32,397	37,790
2,468	10,724	20,162	25,313	32,613	38,153
2,510	11,365	20,373	25,785	32,851	39,376
3,254	11,609	21,340	26,354	33,284	39,421
3,512	12,823	21,435	27,391	33,769	39,742
3,747	12,941				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRE, datés du mois de DECEMBRE, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.



L'ancien clerc d'avoué s'inclina, ébloui par la ravissante beauté de Marie-Blanche. — Page 564, col. 1

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

Si le vicomte disait vrai, tous ses beaux projets s'écroulaient, et il restait immobilisé dans l'existence plus que mesquine que lui imposait sa femme soutenue par l'abbé Raoul d'Areynes et par le notaire.

Cependant le mot *Nullité* prononcé par le pseudo-Grancey lui avait fait dresser l'oreille.

— *Nullité* ! répétait-il à voix basse.

Et lentement, le front entre ses mains, il se mit à relire le testament, qui lui apparaissait sous un jour absolument nouveau.

Un grand travail se faisait dans son esprit.

Tout à coup le ci-devant forçat poussa une exclamation qui fit relever la tête de Gilbert.

— Ne lisez plus ! lui dit-il, ne cherchez plus ! j'ai trouvé....

— Trouvé quoi ?

— Eh ! parbleu ; le moyen de toucher le capital des quatre millions cinq cent mille francs laissés par le comte d'Areynes !....

Les yeux de Gilbert étincelèrent.

— Vous avez trouvé ce moyen ? murmura-t-il.

— Oui, et ce n'est pas cent mille francs par an que je m'engagerai à vous remettre si j'épouse Mlle Marie-Blanche, mais bien deux millions deux cent cinquante mille francs que vous pourrez faire valoir à votre guise....

— Expliquez-vous.

— J'ai prononcé le mot : *nullité* tout à l'heure.... je le main-

tiens, et cela veut dire que le testament est attaquant, puisqu'il est nul.

— Ah ! si cela était ! s'écria le mari d'Henriette.

— Cela est ! La clause qui laisse à Mlle Marie-Blanche la jouissance de l'usufruit du capital à partir du jour de sa majorité ou de son mariage, mais qui ne prévoit rien au delà de sa mort, dans le cas où elle aurait des enfants, entache l'acte de nullité ! Le mari de votre fille, s'appuyant sur ce fait que le testateur a agi au détriment des descendants de sa femme, peut en appeler aux tribunaux, qui recevront sans hésiter les réclamations du demandeur et statueront sans le moindre doute dans un sens affirmatif.

— Ne vous abusez-vous pas ?

— Je ne m'abuse nullement ! Je vais plus loin : la condition expresse d'un mariage sous le régime de la séparation de biens constitue un second cas de nullité... L'usufruit qui se prescrit, au bout de trente ans n'est point un bien rémissible, et, même sans la prescription, il ne le serait pas, puisqu'il est subordonné à des aléas indéterminés et indéterminables. Le contrat qu'on voudrait faire signer en respectant les conditions imposées par le testateur, serait le point de départ d'un procès entamé par le futur réclamant pour sa femme un capital auquel, légalement, elle a droit... Il y a nullité, je vous le répète, et je suis très surpris du silence gardé par le notaire de la famille d'Areynes, à qui l'irrégularité de l'acte a dû sauter aux yeux !

— Il est l'ami de Mme Rollin...

— Ceci explique son silence... D'ailleurs rien ne l'obligeait à parler, le testament ayant été rédigé en dehors de lui.

— Résumez-vous... que devons-nous faire ?...

— Suivre le premier plan tracé en écartant de notre chemin ceux qui pourraient nous faire obstacle...

— Ma femme... murmura Gilbert.

— Elle refusera, m'avez-vous dit, de donner son consentement à mon mariage avec Mlle Marie-Blanche...

— Ce n'est pas douteux.

— Mais vous avez ajouté que vous aviez un moyen de tourner la difficulté... moyen que je n'avais pas besoin de connaître... Employez-le... Une fois la route libre, vous userez de vos droits de père... Mlle Marie-Blanche vous obéira, et c'est moi qui, au moment de la signature du contrat, lèverai le lièvre qui nous rapportera quatre millions cinq cent mille francs que nous partagerons en frères.

— Le notaire, nommé administrateur de la fortune, ne sera-t-il pas un obstacle, lui aussi ? demanda Gilbert.

— Non, il ne peut rien, et même il tentera rien contre une réclamation indiscutablement légitime. Aussitôt la nullité du testament prononcée, sa gestion cessera...

— Combien de temps pourront durer les débats de l'affaire ?

— Cela ira vite si vous vous en rapportez à moi pour tout conduire. Je sais comment il faut s'y prendre pour activer les choses...

— Vous avez pleins pouvoirs.

XLI

Au bout de quelques secondes, le pseudo-Grancey reprit :

— Maintenant pas d'impatience... Donnez-moi le temps d'agir. Quant à vous, soyez circonspect... Qu'on ne puisse rien soupçonner de vos projets...

— Soyez tranquille... Mon attitude sera d'une correction parfaite... A votre tour d'écouter quelques avis... Je vous ai annoncé comme un oiseau rare, faites en sorte que Mme Rollin et Marie-Blanche, en présence de qui vous allez vous trouver soient de mon avis... J'ai parlé de votre famille... J'ai dit que désireux de prendre rang parmi les sportsmen de premier ordre, vous veniez réclamer mes conseils pour l'installation de vos écuries de courses...

— C'était adroit.

— Jetez, comme par hasard, quelques mots dans ce sens, et montrez-vous, ce que vous êtes, un gentleman impeccable...

— Soyez sans crainte, vous n'aurez qu'à vous louer de votre futur gendre...

— Pas un mot de plus... On vient...

En effet le valet de chambre ouvrait la porte du cabinet de travail et prévenait son maître que madame et mademoiselle étaient au salon.

Gilbert et son hôte descendirent et rejoignirent la mère et la fille dans un petit salon plein de fleurs appartenant aux appartements de réception.

— Ma chère Henriette, ma chère Marie-Blanche, dit Rollin, je vous présente monsieur le vicomte de Grancey...

L'ancien clerc d'avoué s'inclina, littéralement ébloui par la radieuse beauté de Marie-Blanche.

La jeune fille était vraiment idéale dans une robe blanche dont l'étoffe souple moulait les formes élégantes de son corps.

La blancheur faiblement rosée de son teint et sa soyeuse cheve-

lure d'un châtain foncé faisaient ressortir le vif éclat de ses grands yeux de saphir, si doux et si troublants sous leurs longs cils.

Henriette, entièrement vêtue de noir, était très belle encore sous ses cheveux prématurément blanchis.

Mme Rollin était douée d'un tact trop exquis pour laisser paraître devant un étranger ou même deviner les dissensions graves qui existaient entre elle et son mari.

Le convive que Gilbert venait de lui présenter avait toutes les apparences d'un homme du monde. Elle se montra dans son accueil la plus gracieuse des maîtresses de maison.

Au bout de quelques instants, le valet de chambre vint prononcer la phrase suivante :

— Madame est servie.

De Grancey offrit son bras à Mme Rollin. Gilbert prit en souriant celui de Marie-Blanche, et nos quatre personnages entrèrent dans la salle à manger, où le nouveau venu se trouva placé à table entre la mère et la fille.

Henriette avait les meilleures raisons du monde pour se défier de tous ceux que Gilbert appelait ses amis.

Elle fut obligée, cependant, de s'avouer à elle-même que le vicomte de Grancey n'offrait quoi que ce soit de déplaisant, au contraire.

Il se montra d'une gaieté discrète et fort agréable conteur. Deux ou trois reprises il amena même un sourire sur les lèvres d'Henriette.

Marie-Blanche, elle, riait de tout son cœur et trouvait charmant le nouvel ami de son père.

Lorsque après le déjeuner il demanda la permission de venir quelquefois présenter ses respects à ces dames, Henriette répondit qu'elle le recevrait avec plaisir.

Bref, quand il quitta le salon avec Gilbert, il pouvait se flatter d'avoir produit l'impression la plus favorable.

Aussitôt seul avec son futur complice, Rollin demanda :

— Eh bien ! êtes-vous satisfait ?

— Dites que je suis enthousiasmé ! Mlle Marie-Blanche est une merveille !... Quant à Mme Rollin, il me semble que vous ne savez pas l'apprécier... Je crois qu'en s'y prenant avec adresse on pourrait arriver à obtenir d'elle un consentement qui dispenserait de recourir à l'emploi des moyens violents...

— On voit bien que vous ne connaissez pas ma femme ! Enfin, je ne demande pas mieux que d'essayer... mais je suis sûr d'avance de ne point réussir...

— Qui ne risque rien n'a rien !

..

Depuis cinq mois déjà, Jeanne Rivat était installée sous le portail de Saint-Sulpice.

Elle s'était enfin décidée à écrire à Rose, la jeune infirmière de l'asile de Blois, mais elle n'avait reçu aucune réponse de sa petite amie et s'en inquiétait vivement.

Depuis presque aussi longtemps le pseudo-vicomte de Grancey, devenu l'ami le plus intime de Gilbert, était assez souvent reçu à la table de Mme Rollin qui, ainsi que Marie-Blanche, appréciait de plus en plus le caractère franc et loyal dont l'adroit comédien avait su se donner l'apparence.

Il attendait avec patience le moment décisif choisi par Gilbert pour essayer de battre en brèche l'opposition que Mme Rollin ne manquerait pas de faire au mariage de sa fille.

On était au commencement d'octobre.

Les jours décroissaient rapidement.

Les feuilles des arbres prenaient ces tons fauves, rouges et dorés, avant-coureurs de leur chute prochaine et précurseurs de l'hiver.

Il pouvait être une heure de l'après-midi.

Un homme à la barbe inculte et grisonnante, aux cheveux longs et grasseyés tombant sur le collet d'un vêtement jadis brun, mais dont la couleur primitive avait disparu sous les injures du temps, et dont les coudes montraient de grossières reprises ; un homme aux jambes frêles, ballottant dans un pantalon rongé par l'usure ; la tête coiffée d'un chapeau mou aux larges bords rabattus sur les yeux ; un homme enfin le dos voûté, marchant péniblement, suivait un bâton noueux à la main, la route qui de Paris conduit à la Varenne-Saint-Hilaire en traversant le bois de Vincennes.

La figure de ce piéton qu'on eût volontiers pris pour un mendiant, était fatiguée, souffreteuse, et sur ses traits flétris il était impossible de mettre un âge quelconque.

Arrivé à Joinville il traversa le pont interminable qui a donné au village la moitié de son nom, et se trouva sur la rive gauche de la Marne qu'il longea en prenant la direction du pont de Champigny.

Il semblait connaître son chemin à merveille et marchait sans hésitation.

Un gai soleil d'automne éclairait le ravissant paysage déroulé devant lui, mettant des lames d'or sur les saules qui s'effeuillaient,

sur les pointes des jones desséchés, sur les feuilles des nénuphars, sur les feuilles mortes qui glissaient lentement, emportées par les eaux vertes de la Marne.

A part quelques pêcheurs, debout ou assis dans leurs bateaux et suivant d'un oeil attentif le flotteur de leur ligne, ce coin était désert.

L'homme à la barbe inculte et au bâton noueux marchait toujours, du même pas lent et fatigué, l'air pensif, la tête un peu penchée sur sa poitrine.

Arrivé en vue du pont du chemin de fer de Grande Ceinture dont les piles s'appuyaient l'une sur le fond rocheux de la Marne, les autres sur ses rives, il s'arrêta surpris.

Les hauts talus coupant en deux le paysage et masquant le côté opposé à celui où il se trouvait semblaient le dérouter.

— Ce n'était pas comme ça il y a dix-sept ans... murmura-t-il. Je ne me reconnais pas du tout par ici...

Il longea le remblai que protégeait une haie vive doublée d'un solide treillage et se dirigea vers le village de Champigny dont on apercevait les premières maisons à quelques centaines de mètres.

— Que de changements ! dit-il encore en promenant ses regards autour de lui. Tout doit être démolé, reconstruit, méconnaissable... Ah ! l'enfer du diable, quelle déveine !... Du reste je n'ai jamais eu de chance !...

Lorsqu'il eut parcouru un espace d'environ deux cents pas, il s'arrêta de nouveau.

A sa droite s'ouvrait une voûte, coupant dans sa base le talus du chemin de fer et établissant la communication entre la plaine qu'il venait de parcourir et d'autres terrains couverts de constructions récentes et de propriétés bourgeoises.

A sa gauche, au delà de la voûte, un mur interminable entourait le jardin d'une grande villa.

— A la bonne heure. Ici je me reconnais ! reprit-il en s'engageant sous la voûte qu'il traversa.

Sur l'angle du mur qui l'avait guidé, il aperçut une plaque de fonte scellée et portant sur fond bleu ces mots se détachant en noir :

"CHEMIN DE BRETAGNE"

— J'y suis en plein... pensa-t-il, la rue de Bretagne est à ma gauche. J'ai le trac de trouver tout sens dessus dessous...

Il hâta le pas, les pieds endoloris dans des chaussures éculées et dont les semelles bâillaient.

Au coin du chemin de Bretagne et de la rue portant le même nom, il fit halte, le cœur serré, tremblant d'angoisse.

Son regard effaré sonda l'espace devant lui.

Des gouttes de sueur froide mouillèrent instantanément ses tempes et son front ridé.

Il venait d'apercevoir des terrassiers et des maçons travaillant dans le jardin de la maison qui portait le numéro 9.

— Je suis fichu ! grommela-t-il, haletant comme s'il avait reçu un coup violent au creux de l'estomac.

Il avança cependant jusqu'après des travailleurs.

La maison qu'occupait autrefois la blanchisseuse Palmyre tombait sous le pic des démolisseurs. La haie et le treillage qui fermaient la cour étaient arrachés... On construisait un mur à leur place.

L'homme jeta un coup d'oeil rapide sur le petit jardin qui se trouvait derrière la maison en cours de démolition, et son visage ravagé s'illumina.

— Le figuier est toujours là ! se dit-il. La terre n'a point été remuée. Pour sûr ma bouteille est encore là.

Une idée soudaine lui traversa l'esprit.

— Est-ce qu'on embauche pour la terrasse ? demanda-t-il à un aide-maçon qui gâchait du mortier et qui répondit :

— Sais pas... Adressez-vous au *singe*... il est là...

Et de la main il désignait un homme d'une quarantaine d'années donnant des ordres à son maître-compagnon.

Sans hésiter, le voyageur s'approcha de lui.

— Peut-on vous dire deux mots, patron ?

L'entrepreneur le regarda d'un oeil défiant.

Ni son costume dépenaillé, ni sa physionomie ne parlaient en sa faveur.

— Qu'est-ce que vous voulez ? lui demanda-t-il d'un ton brusque.

— Gagner ma vie. Je connais le travail de terrassier... Je suis sans le sou, et ce serait une bonne action de me faire l'aumône d'un peu de travail...

— Avez-vous des outils ?

— Non... J'arrive de loin. J'ai été malade... Je sors de l'hôpital...

— Vous ne paraissez pas solide...

— J'ai de la volonté et du courage...

— Combien désirez-vous gagner ?

— Ce que voudrez... Quoi que vous m'offriez je serai toujours content... Ça sera du pain...

— Cinquante sous, ça vous va-t-il ?

— J'accepte avec reconnaissance...

— Alors, à l'ouvrage, et tout de suite !... Prenez une brouette, une pelle, une pioche sous l'appentis... Il faut sortir dans la rue les gravats de la démolition que mes tombereaux vont venir enlever...

L'homme jeta bas son bâton, son veston, son gilet, retroussa ses manches et se mit en devoir d'exécuter l'ordre qu'on venait de lui donner.

L'entrepreneur le regarda faire pendant quelques instants, et fut satisfait car il s'approcha de lui et lui glissa une pièce de quarante sous dans la main en lui disant :

— Je crois que ça ira. Voici pour manger ce soir et vous loger. Le travail finit à six heures et commence à sept heures et demie du matin.

Le travailleur remercia et continua sa besogne en conscience, suppléant par l'énergie de sa volonté à ses forces qui par moments le trahissaient.

Depuis longtemps déjà nos lecteurs ont reconnu Servais Duplat, l'ancien capitaine de la Commune, le déporté de la Nouvelle-Calédonie.

Lorsque Gaston Depréty—maintenant vicomte Georges de Gran-
cey—avait quitté Nouméa, il restait à Duplat environ dix mois à faire pour arriver au terme des dix années de travaux forcés auxquelles il s'était vu condamner pour sa tentative de vol.

Quatre mois après le départ de l'ex-clerc d'avoué, Servais fut gracié du reste de sa peine.

On lui faisait remise des six derniers mois en raison des blessures reçues par lui en travaillant sous les ordres du génie militaire.

A maintes reprises il s'était demandé si, le jour de sa libération arrivé, il ne ferait pas mieux de rester à la Nouvelle-Calédonie que de retourner en France, usé comme il l'était par les fatigues, par les privations, et surtout par les souffrances subies sur un lit d'hôpital.

En recevant à l'improviste la nouvelle qu'il était gracié, ses hésitations cessèrent brusquement.

Il retournerait en France !...

Il irait à Paris !

Il irait à Champigny déterrer l'argent, et les papiers enfouis sous le figuier du jardin de Palmyre !

Il chercherait ensuite Gilbert Rollin, avec lequel il avait à régler un compte de cent cinquante mille francs.

Si Gilbert était vivant et riche, mais semblait disposé à se faire tirer l'oreille, il lui abandonnerait sa créance pour la moitié, pour le tiers, pour le quart même, s'il le fallait !

Le peu qu'il recevrait lui permettrait toujours de vivre, le mettrait à l'abri de tout souci, et suffirait tant bien que mal aux plus urgentes nécessités de la vie jusqu'à la fin de ses jours.

Le ci-devant fédéré en avait rabattu de ses grands projets d'avenir !

Appelé dans les bureaux de l'administration pénitentiaire on lui demanda :

— Voulez-vous rester et coloniser à Nouméa ?

Il répondit négativement.

— Vous désirez retourner en France ?

— Oui.

— Vous devez savoir que vous serez soumis à la surveillance de la haute police pendant vingt ans, à partir du jour de votre libération ?

— Je le sais.

— Paris, votre lieu de naissance, vous est interdit, à moins que vous ne connaissiez une personne notable qui vous réclame et réponde de vous.

— Je ne connais plus personne à Paris.

— Vos parents ?

— Sont tous morts. Assignez-moi donc un lieu de résidence... quel qu'il soit, je saurai bien y gagner ma vie.

— Voulez-vous aller à Caen ?

— A Caen soit... J'y trouverai du travail...

La bonne ville de Caen fut en conséquence assignée à Servais Duplat comme lieu de résidence.

Quelques jours après, muni de son passe-port, il s'embarquait pour la France, ayant en poche une somme de quatre cents francs provenant des retenues opérées sur son travail et formant sa masse de forçat.

Cette somme constituait les seules économies qu'il lui eût été possible de faire pendant un séjour de près de dix-sept années en Calédonie.

L'intention bien arrêtée de l'ancien communard était de se rendre à Caen, d'y faire viser son passeport de le déposer à la préfecture en échange d'un permis de séjour, de quitter momentanément la ville, après s'y être montré pendant quelques semaines, et de filer sur Paris sans s'y arrêter afin d'aller à Champigny chercher son trésor.

Ensuite il se mettrait en quête de Gilbert Rollin.

D'après ses calculs il pouvait être à Paris vers le commencement de septembre.

Ses prévisions ne se réalisèrent pas.

La traversée, contrariée par de mauvais temps et d'une interminable longueur, ne lui fut point favorable.

En débarquant à Brest il dut entrer à l'hôpital où il resta vingt-neuf jours.

En sortant de l'hôpital, muni d'un bulletin constatant son arrêt involontaire, il se dirigea vers Caen, où il se mit en règle et où on lui signa un permis de séjour comportant l'obligation de se présenter tous les mois au commissariat central.

Puis il chercha du travail.

Nous savons déjà qu'il ne payait pas de mine.

Souffrant, affaibli, n'étant apte à aucune besogne bien déterminée, ce fut en vain qu'il frappa à toutes les portes.

Ses quatre cents francs s'épuisaient. Il fallait se loger et se nourrir sans rien gagner.

—A Champigny, se dit-il, et vivement !... Il n'est que temps !

Il n'était que temps en effet, car une fois son chemin de fer payé pour aller à Paris, il lui resta trois francs.

Lorsqu'il se présenta comme terrassier à l'entrepreneur de maçonnerie de la rue de Bretigny, il n'avait plus que vingt centimes dans sa poche.

Les deux francs donnés par le *singe* constituaient donc pour lui une véritable aubaine.

Il pourrait aller dîner dans une gargote, reprendre un peu de force et commencer les fouilles qu'il se promettait d'opérer pendant la nuit au pied du figuier, dont les tiges avaient grossi et s'étaient élargies.

Six heures sonnèrent... Les brouettes et les outils furent remis sous l'appentis et les ouvriers quittèrent le chantier.

Duplat était resté l'un des derniers avec un ouvrier terrassier.

—Venez-vous manger à ma gargote ? lui demanda ce dernier. Ça n'est pas cher et les portions sont suffisantes...

—Je vais en essayer... répliqua Servais, épuisé de fatigue.

—Eh bien ! en route... C'est dans la grande rue, pas bien loin d'ici...

Ils partirent.

L'ancien forçat traînait la jambe.

L'établissement où ils ne tardèrent pas à arriver méritait bien son nom de *gargote*.

Il se composait d'une seule pièce, assez vaste mais basse de plafond, autour de laquelle de petites tables étaient rangées.

Un comptoir d'étain, garni de brocs, de verres et de bouteilles, se trouvait adossé à l'une des murailles.

Au fond de la salle, éclairée par deux lampes à pétrole, s'ouvrait la porte de la cuisine.

La maîtresse de la maison veillait à la confection du pot-au-feu et des ragoûts. Le mari servait les clients.

—Un ordinaire, demanda le terrassier, deux sous de pain, un ragoût et une chopine...

Et, se penchant vers Duplat, il lui dit à l'oreille :

—Total, dix-huit sous... On peut remplir son garde-manger à bon compte, vous voyez...

—Vous me servirez comme le camarade... commanda Servais.

En un instant la petite table fut garnie.

L'ex-capitaine de la Commune mourait littéralement de faim. Il dévora.

Altéré par la fièvre, il vida presque d'un trait sa chopine de vin à soixante centimes le litre, et comme il se sentit aussitôt réconforté, il en demanda une autre.

L'estomac bien garni, car si la nourriture n'était pas des plus soignées elle était abondante, il se trouva mieux et put jeter un coup d'œil scrutateur sur son compagnon de table.

C'était un grand garçon de trente-cinq ou trente-sept ans, solide, bien découpé, et d'une physionomie ouverte.

—Vous êtes du pays ? lui demanda Duplat.

—J'y suis né, oui ; j'y ai été élevé ; j'y ai vu arriver les Prussiens en 1870. J'ai trente-cinq ans, j'étais tout jeune... Ça ne m'a pas empêché de faire le coup de feu contre eux. J'y ai perdu mon père et ma mère et j'espère bien les rejoindre un jour, (le plus tard possible s'entend !) dans le cimetière où ils dorment déjà depuis cinq ans...

—Vous n'avez jamais quitté Champigny ?

—Jamais. Pierre qui roule n'amasse pas de mousse. Mon père était employé aux fours à plâtre. J'ai mieux aimé me mettre aux terrassements. C'est un état plus sain... On se porte mieux.

—Alors, vous connaissez tout le monde ici ?

—Parbleu !... Oui je connais tout le monde, depuis les plus vieux jusqu'aux plus jeunes...

—Est-ce que la famille Lagier existe toujours ?

—Lagier le blanchisseur ?

—Oui.

—Vous les connaissez donc ?

—Autrefois j'ai connu le père Lagier.

—Tout le monde existe encore... Une bonne maison où les

ouvrières sont pas mal rigoleuses... Ce que je me suis fait de bon sang avec elles les dimanches depuis que la barbe m'a poussé ! Tenez, dans la maison qu'on démolit, rue de Bretigny, j'ai passé de bons quarts d'heure dans le temps avec une jolie fille, comme on n'en trouverait pas de plus jolie, même à Paris !... Ah ! chouette !

Le terrassier but une gorgée de vin et fit claquer sa langue.

Il avait amené de lui-même la conversation sur le sujet intéressant pour Servais Duplat, aussi celui-ci l'écoutait-il avec une attention qu'on devine.

L'ouvrier reprit, la figure illuminée par des souvenirs joyeux :

—Ah ! oui, qu'elle était chouette, la repasseuse ! On l'avait surnommée dans le pays *la belle Palmyre*...

—Palmyre, fit Duplat, je l'ai connue aussi.

—Vous l'avez connue, vous ?

—Parfaitement.

—Où ça donc ? car je ne me souviens pas de vous avoir jamais vu ici...

—Pas ici, à Paris, pendant le siège. Elle y était avec ses patrons, les Lagier...

—C'est bien ça, oui. Puis, elle est revenue avec eux à Champigny... Noceuse comme pas une, Palmyre, mais ouvrière finie !

—Est-ce qu'elle habite toujours Champigny ?...

—Oh ! non, alors !...

—Elle a quitté le pays pour aller s'établir ailleurs ?

—Vous n'y êtes pas... Elle a trouvé un bon jobard qui l'a épousée. Oh ! mais épousée pour de bon, devant *mossieu* le maire et *mossieu* le curé !

Servais eut un soubresaut.

—Palmyre mariée ! s'écria-t-il.

—Puisque je vous le dis ! Un type qui s'en était toqué à en perdre la tête... un bon bêta qui tenait un petit hôtel garni et un restaurant à Paris, rue des Boulets... il en a fait la reine de son comptoir... Quel daim, hein, que ce Potonnier ? C'est le nom du type en question.

—Alors elle s'appelle Mme Potonnier ?

—Gros comme le bras...

—Et elle est heureuse ?

—D'autant plus heureuse que son jocrisse a tourné de l'œil au bout de deux ans de mariage, lui laissant son établissement et un fort sac... Elle manie le broc d'étain aussi bien qu'elle maniait le fer à repasser... Il y a deux ans, étant en bordée à Paris avec des camarades du pays, nous sommes allés boire un verre chez elle... Pas déchirée du tout, Palmyre, et toujours aussi bonne fille...

—Et vous dites qu'elle demeure rue des Boulets ?

—Oui, au numéro 23. C'est pas luxueux, la maison, mais je vous fiche mon billet que ça ne l'empêche point d'y faire de bonnes affaires.

Duplat s'était levé.

Il demanda son compte.

—Où allez-vous loger ? lui dit le terrassier.

—Je trouverai bien un coin quelque part, je vais chercher.

—Alors, bonsoir, et à demain matin, au chantier.

—A demain matin.

Les deux hommes se serrèrent la main, et le terrassier sortit le premier.

Duplat paya sa dépense, sortit à son tour et jeta un regard dans la rue, absolument déserte.

La nuit était très sombre, mais quelques boutiques restaient encore ouvertes.

L'ancien communard entra chez un épiciers et se fit donner une bougie et une boîte d'allumettes.

Muni de ces objets, il se dirigea lentement vers la rue de Bretigny.

Huit heures sonnaient à l'horloge de la mairie.

Il pénétra dans le chantier de la maison en démolition et gagna l'appentis qui servait de remise aux outils des terrassiers et où il avait remarqué quelques bottes de paille.

Il s'assit sur l'une d'elles et étendit ses jambes raidies par la fatigue.

—Trop tôt pour commencer ma besogne, se dit-il, je pourrais être dérangé. Je vais dormir un peu. Ça me fera du bien, ça me donnera des forces.

Sans plus tarder il fit avec des bottes de paille un lit sur lequel il s'étendit.

Le sommeil arriva, un sommeil fiévreux, hanté par de mauvais rêves, ou plutôt par de véritables cauchemars.

Servais se réveilla plusieurs fois en sursaut, le visage inondé de sueur.

A suivre

CHOSSES ET AUTRES

IL N'ONT PAS LES MOYENS

Tout le monde n'a pas les moyens... d'entretenir un rhume à l'aide de médicaments appropriés au traitement; car cela coûte cher. Tout le monde, par contre, peut guérir son rhume par l'emploi du Baume Rhumal, dont la dose pour un adulte coûte environ un centin. En vente partout seulement 25 centins la bouteille.

Le Carnaval d'Hiver à Québec durera cinq jours du 27 janvier au 1er février. Plusieurs personnes de différentes villes d'Ontario et des États-Unis ont déjà retenu des chambres au Château Frontenac.

AU HASARD

Il y a toujours du danger à employer des remèdes au hasard. Les personnes prudentes et soucieuses de leur santé consultent leur médecin qui leur dira que pour le rhume, aucun remède n'a donné les brillants résultats obtenus par l'emploi du Baume Rhumal, le célèbre spécifique français. 25 centins partout.

Les personnes qui aiment la bonne comédie, s'égayeront, cette semaine, au Théâtre Royal, *Turcotte*, sous la direction de John H. Reilly, est une œuvre de ce populaire auteur, Ed. Marble, et depuis qu'il a été joué pour la première fois, il a été réécrit; un dialogue nouveau et piquant y a été ajouté, et cette pièce, maintenant, est intéressante du commencement à la fin. La musique, les chansons et danses sont ce qu'il y a de plus nouveau, choisis parmi les principaux succès de New-York et de Londres. La pièce est interprétée par une forte troupe de comédiens, ayant à leur tête le populaire et célèbre chanteur Raymon Moore.

—La *Nouvelle Revue* du 15 décembre publie une livraison remarquable. Au sommaire: Alexandre Dumas, Lettre inédite; E. de Goncourt, Étude sur Hokousai; Pierre Loti, de l'Académie française, Edgar Conec M. Mœderlinck, Trois essais: II. La beauté intérieure; Comte de Laferrière, Anne de Caumont; L. d'Abartigue, De l'origine des Basques; J. L. Portrait de femme (avec une gravure hors texte); Dr Napoleone Colajanni député au Parlement italien. Autour des fêtes de Rome; Vera Vend, Une année de fêtes russes; I. La Noël; Moustafa Kamel, L'absorption par l'Angleterre; Mue Juliette Adam, Lettres sur la politique extérieure. Quant à la revue de Quinzaine, elle est toujours plus complète et plus variée.

TOUT LE MONDE LE CONNAIT

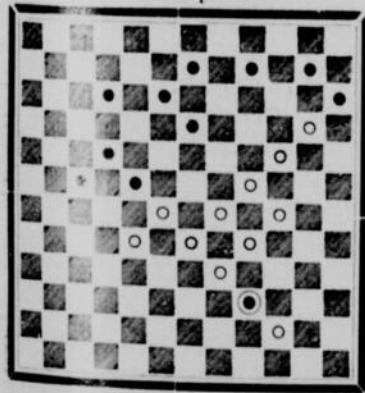
La prescription favorite pour le traitement du rhume, de la grippe, de la toux et de la bronchite, tout le monde la connaît aujourd'hui, c'est le "Baume Rhumal," le célèbre spécifique français, le remède souverain contre toutes les affections de la gorge et des poumons. En vente dans toutes les pharmacies, 25c la bouteille.

LE JEU DE DAMES

PROBLEME DE DAMES No 180

Composé par C. E. Saint-Maurice, Montréal

Noirs—11 pièces



Blancs—11 pièces
Les Blancs jouent et gagnent

Solution du problème No 178

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
52	46	70	31
56	50	31	39
54	48	39	67
48	41	32	36
39			

6 gagnent.

Solutions justes par MM. N. Brochu, Lévis; J. N. Desautels, Nicolet; E. Pilon, Ottawa.

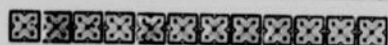
JEUX ET RECREATIONS

ÉNIGME

De l'esprit et du corps j'entretiens l'embonpoint,
J'étale sur le teint et les lis et les roses;
Et celui qui ne m'a point [choses],
N'est pas riche, quand même il aurait toutes

SOLUTIONS DES PROBLEMES PARUS DANS
LE No 609

Enigme.—Le mot est: Plume.



Fourrures....

Trente ans d'expérience me permettent de donner les meilleures Fourrures aux plus bas prix possibles.

Casques....

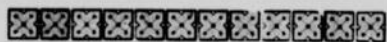
Des plus beaux matériaux sont justement la spécialité maintenant.

ARMAND DOIN

MANCHONNIER

Rue NOTRE-DAME

En face du Palais de Justice



GEORGE VIOLETTI

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité: Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.

No 112 RUE GOSFORD

MONTREAL

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)

INGÉNIEUR CIVIL, ARPEUTEUR

187, RUE SAINT-JACQUES

ROYAL BUILDING MONTREAL

HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS

238 et 242 Rue Cadieux

Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1893 par le Dr J. P. Gadbois, ex-médecin surintendant de l'Institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morphinisme, etc., par la méthode du Gold Cure.

FAUSSES DENTS
SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.
Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste,

20, rue St-Laurent, Montréal.

Tél. Bell 2848.

PURGATIFS * DÉPURATIFS
ANTISEPTIQUES

Leur Succès s'affirme depuis près d'un siècle

CONTRE LES

ENGORGEMENTS D'INTESTINS

(Constipation, Migraine, Congestions, etc.)

Très contrefaits et imités sous d'autres noms.

Exiger l'Étiquette ci-jointe en 4 COULEURS
Noire dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.



VIN de VIAL

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT

Le TONIQUE
le plus énergique
pour Convalescents,
Vieillards, Femmes,
Enfants débiles
et toutes personnes
délicates.



AU QUINA
SUC DE VIANDE
PHOSPHATE de CHAUX

Composé
des substances
Indispensables à la
formation de la chair
musculaire
et des systèmes
nerveux et osseux.

Le VIN de VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

POUDRE

— POUR —

LIQUEUR DE COMTE

Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante

Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.

Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur. Direction dans chaque boîte.

Prix: 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoyé franco sur réception du prix par les agents

LA PHARMACIE NATIONALE

216, SAINT-LAURENT

MONTREAL

V. ROY & L. Z. GAUTHIER

Architectes et Évaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES 16

(BLOC BARRON)

VICTOR ROY

L. Z. GAUTHIER

TÉLÉPHONE No 2113

ACADEMIE DE COUPE

DE DAME A. CHAREST

Pour costumes de dames et d'enfants. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.

MME A. CHAREST, 79, St-Denis.

MAISON FONDÉE EN 1852

C. LAVALLÉE

(SUCCESSION DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

35, COTE ST-LAMBERT

MONTREAL

MESDAMES

Toutes les dames élégantes
Emploient.

"CREME LA SIMON"



Mme ADELINA PATTI dit:
"Elle est sans pareille."

Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons, Gerçures, Engèlures

J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada:

C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal

En vente dans toutes les
bonnes pharmacies.

Le VIN à

l'EXTRAIT de FOIE de MORUE

PRÉPARÉ PAR

M. CHEVRIER

Pharmacien de 1^{re} Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain CONTRE: la SCROFULE, la RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE: CHEVRIER

ANNONCE IMPORTANTE DE John Murphy & Cie APRES LES FETES

.....
Nous offrons de Grandes Ré-
ductions dans nos différents
Départements.

ENEZ - ENEZ

Réductions dans nos soies.
Réductions dans nos étoffes à robes.
Réductions dans nos toiles.
Réductions dans nos cotonnades.
Réductions dans nos flanelles.
Réductions dans nos rideaux.
Réductions dans nos ferblanterie.
Réductions dans nos ustensiles de cuisine.
Réductions dans nos merceries.
Réductions dans nos gants.
Réductions dans nos garnitures.
Réductions dans nos dentelles.
Réductions dans nos sous-vêtements.
Réductions dans nos rubans.
Réductions dans nos manteaux.
Réductions dans nos blouses.
Réductions dans nos lingeries.
Réductions partout.

Venez et Voyez

John Murphy & Cie

2343 Rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix

TÉLÉPHONE 3833

J. B. C. TRESTLER L.C.D.

Chirurgien - Dentiste

200 RUE ST-DENIS

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite ou cellulose. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

TROIS CHOSES

Jouent un rôle important dans la vie de l'homme : le sang, l'humeur et la matière fécale.

Si cette matière en s'évacuant n'entraîne pas l'humeur, cette dernière arrête la circulation du sang, qui alors ne remplit plus ses fonctions, et peut en se fixant sur certaines parties du corps, y causer de graves désordres.

Ce sont d'abord des maux de tête, de gorge, de cœur, d'estomac, d'intestins, si le sang se porte vers ces parties.

Sachez bien que tous ces maux pourraient être évités par un moyen facile. Il s'agit simplement de prendre ma tisane purgative. Ce corps étant bien purgé, rien n'arrive à l'intérieur le sang y circule sans obstacles. Les humeurs étant bien évacuées, tout l'organisme se ressent de cette bonne situation : l'appétit revient, la digestion se fait bien, un sommeil réparateur ramène les forces.

C'est ainsi que l'homme pourra se livrer avec plaisir au travail et vivre heureux dans sa famille. Prix : \$1 la bouteille.

Consultations Gratuites

Z. BRABANT

HERBORISTE

2242, Rue Notre-Dame, Montréal

ST-NICOLAS journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et département, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. Union postale, un an : 20 fr. ; six mois : 12 fr. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

PRODUITS DE LA

GRANDE CHARTREUSE

LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.

Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :

POUR EVITER TOUTE CONTREFACON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS

Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE

AU CANADA

LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS

ALIMENTAIRES

de MONTRÉAL (limitée).

L. Garnier

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

Bureaux : 210, rue St-Laurent

TEL. BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les mercredis

1 PRIX DE	\$1,000.00
1 " "	400.00
1 " "	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de 3c en timbres pour frais de port.

EXTRA-VIOLETTE *Violet* AMBRE ROYAL

Véritable et suave Parfum DE LA VIOLETTE

Nouveau Parfum extra-fin.

PARIS 29, Bd des Italiens

SEUL INVENTEUR DU

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

AUX DAMES

ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprennent le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essaiage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

Laprie & Laverne

PHOTOGRAPHES

360 RUE ST-DENIS, 2

PHOTOGRAPHIES DE TOUTS GENRES

PORTRAITS A L'HUILE, AU CRAYON, PASTEL, ETC., ETC.

TÉLÉPHONE 7283

Colonne Carsley

LA

GRANDE VENTE

Annuelle

A bon Marché

DE

S. CARSLEY

Courts Gilets pour Dames

Prix original, de \$5.50 à \$28.00, pour \$1.95.

Coussins en Sateens pour Sopha

Valant 75c, prix durant cette vente 53c.

Couvertures Blanches

Valant \$2.00, prix de la vente \$1.45 la paire.

S. CARSLEY.

Etoffes à Robes

Etoffes à robes en couleurs, 5c vg.

Etoffes à robes unies et de fantaisies, 8c verge

Etoffes à robes en couleurs, double largeur, 13½c vg

Drap Melton, double largeur 19c vg

Tweeds à effet, double largeur, 27c

S. CARSLEY.

Vêtements de garçons

Habilllements Sailor, bleu, de garçons 67c ch

Habilllements en tweed, de garçons \$1.22 ch

Reefers en serge bleu-marin, de garçons \$1.34

chaque

Culottes "Knickerbockers" de garçons, 50 la

paire

Pardessus en tweed, de garçon \$1 chaque

Occasions dans les Tapis

Tapis d'escaliers reversibles, 7c la vg.

Tapis large reversibles 8½ la vg

Paillassons pour seuils, reversibles, 11c ch

Paillassons végétal grands, reversible, 30c

chaque

Carreaux grands, reversibles, 80c chaque.

S. CARSLEY.

Couvertures et Couvrepiéds

Couvertures en laine blanche alvées, 1.05

la paire.

Couvertures grandeurs utiles, blanches, 1.45

la paire.

Couvrepiéds grandeurs utiles, pour lits,

50c chaque

Couvrepiéds convert en satin pour lits 1.51

chaque.

Couvertures blanches, tout laine, \$2.00 la pr.

S. CARSLEY.

Occasions dans les Toiles

Doylies blanches, 2c chaque.

Toile pour rouleaux de serviette, 5½ la vg.

Damassé de toile écar, 16c la vg.

Serviette à carreaux, 1½ ch.

Serviettes en toile Huckaback, 35c ch.

S. CARSLEY

RUE NOTRE-DAME

MONTRÉAL